

Les Alouettes passent en finale de l'est
Page B 9



Toyota Yaris: nouveau nom, même charme
Pages B 5 à B 8

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 259

LE LUNDI 14 NOVEMBRE 2005

87c + TAXES = 1\$



SHAUN BEST REUTERS
Paul Martin au congrès de l'aile québécoise du PLC, à Montréal, hier

Des élections en janvier Martin rejette une proposition de compromis

Martin entame sa campagne anti-Bloc

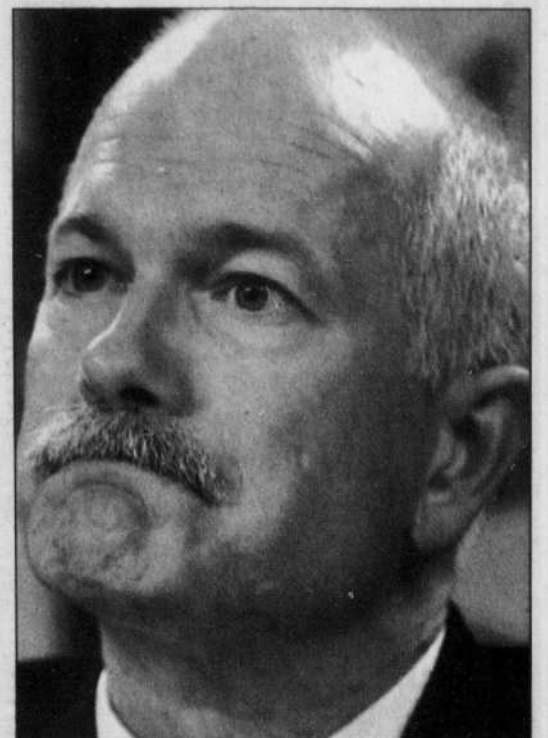
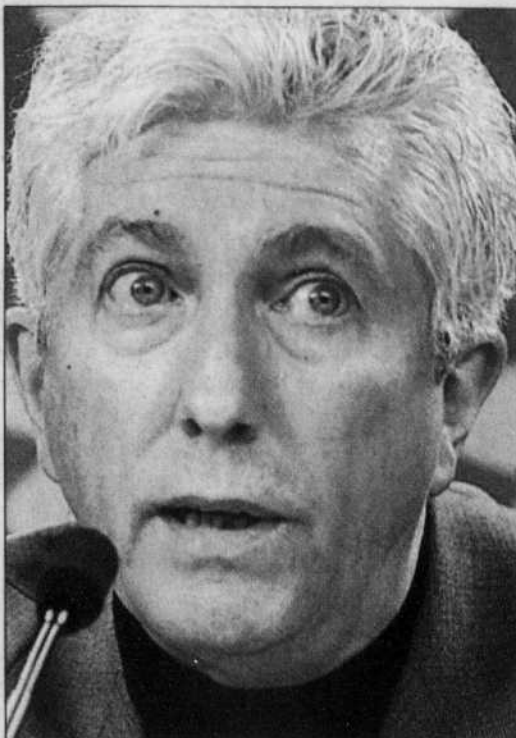
Silence sur les commandites au congrès du PLCQ

HÉLÈNE BUZZETTI

Alors que les trois partis d'opposition à Ottawa concoctaient encore leur plan pour renverser le gouvernement de Paul Martin, le premier ministre a donné hier à ses militants du Québec réunis en congrès à Montréal un avant-gout de ce que serait la prochaine campagne électorale: une charge à fond de train contre la «séparation» et cette idée que seul le Bloc québécois peut «défendre» le Québec. Déjà balayés, le rapport du juge Gomery sur le scandale des commandites et le nettoyage au parti qui a suivi n'ont fait que week-end l'objet d'aucune discussion officielle.

Seul un militant aura pris son courage à deux mains pour demander à son chef de justifier sa décision de bannir du PLCQ dix organisateurs. «Une de vos réactions a été de renvoyer neuf personnes [dix en fait] à vie du parti. Dans mes valeurs, quelqu'un reste innocent tant qu'il n'a pas été condamné. Alors j'aimerais savoir pourquoi vous avez condamné ces gens-là avant qu'ils n'aient été jugés», a demandé Carlos Henriquez lors d'une séance de questions-réponses avec les ministres libéraux fédéraux.

VOIR PAGE A 8: MARTIN



CHRIS WATTIE REUTERS
Stephen Harper, Gilles Duceppe et Jack Layton ont rencontré tour à tour la presse, hier soir, à Ottawa, pour annoncer leur stratégie menant au déclenchement des élections. Leur «compromis du bon sens» ayant été rejeté, le renversement du gouvernement est maintenant inévitable.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le Canada sera en campagne électorale cet hiver pour la première fois depuis 1980, puisque les deux derniers scénarios politiques sur la table imposent une campagne électorale en janvier. Poussé dans ses derniers retranchements par les trois partis d'opposition aux Communes, le gouvernement minoritaire de Paul Martin se trouve devant l'alternative suivante: il s'engage à se saborder lui-même au début du mois de janvier, ce qui mènerait à un scrutin au mois de février, ou alors il refuse l'offre de l'opposition et se fait renverser au plus tôt la semaine prochaine et au plus tard au début du mois de décembre, ce qui entraînerait un vote au début du mois de janvier... avec comme conséquence une campagne électorale qui aurait lieu durant la période des fêtes.

Or le gouvernement a rejeté tard en soirée la démarche de l'opposition, ce qui indique que le pays sera en élections dans les prochaines semaines, avec probablement une date de scrutin autour du 9 ou 16 janvier.

Après plusieurs jours de valse-hésitation, les trois chefs de l'opposition à la Chambre des communes ont finalement accordé leurs violons hier lors d'une rencontre spéciale tenue à Ottawa. Résultat: le gouvernement minoritaire de Paul Martin pourrait être torpillé aussi tôt que la semaine prochaine.

Paul Martin n'avait pas le choix: s'il voulait terminer l'automne au pouvoir et faire passer certains de ses projets de loi, il devait accepter la perche tendue par les chefs de l'opposition, qui proposent de retarder sa mise à mort s'il s'engage à déclencher des élections en janvier, soit deux

mois plus tôt que sa promesse initiale. La réaction du gouvernement à cette proposition n'a pas tardé, lui qui répète depuis plusieurs jours qu'il n'a pas l'intention de se suicider en janvier seulement parce que l'opposition le désire. C'est une fin de non-recevoir catégorique.

«Ce n'est pas un geste sincère des partis d'opposition, c'est une partie de patate chaude pour tenter d'éviter des élections durant la période des fêtes», a déclaré au Devoir un conseiller du premier ministre Martin. La position du gouvernement est claire, des élections auront lieu au printemps, 30 jours après le dépôt du deuxième rapport Gomery. C'est notre engagement. Si l'opposition ne veut pas suivre ça, qu'elle nous défasse et nous irons en élections.»

VOIR PAGE A 8: ÉLECTIONS

Des péquistes pressés de voter

MARIE-PIERRE PAQUIN-BOUTIN

Après une première journée de vote sans problème, plus de 30 % des membres du PQ ont fait leur choix hier. Ils étaient manifestement impatients d'élire leur prochain chef puisque, déjà en mi-journée, plus de 35 000 des 140 000 membres en règle du PQ avaient exprimé leurs préférences.

«Nous nous attendions à une forte participation en ce dimanche, et nous savions qu'il y avait un engouement après cinq mois de campagne, mais nous sommes tout de même un peu surpris. Dès l'ouverture hier matin, des gens attendaient pour voter», a commenté la présidente d'élection, Lyne Marcoux. C'est la première fois en quinze ans que les membres du PQ sont appelés à élire leur chef, le dernier en lice étant Pierre Marc Johnson élu en 1985.

Malgré cette affluence et le mode non traditionnel de ce scrutin par téléphone, les organisateurs ne craignent pas les ratés technologiques. «L'opération se déroule très bien et on est très satisfaits. Jusqu'à présent, on ne signale aucun accroc pour voter, seulement un délai pour les gens qui ont des questions de précisions», a précisé Mme Marcoux.

VOIR PAGE A 8: PQ

INDEX

7	8313 00064 1		
Annonces	B 2	Idées	A 7
Avis publics	B 9	Météo	B 9
Convergence	B 11	Monde	B 1
Culture	B 12	Mots croisés	B 9
Décès	B 2	Religions	B 10
Économie	B 4	Sudoku	B 2
Éditorial	A 6	Télévision	B 10

L'ENTREVUE

Foin de la culture Wal-Mart

Le président du Conseil québécois du théâtre, Martin Faucher, souhaite redonner leur juste place à l'art et aux artistes

Au printemps 2005, Martin Faucher rentrait au Québec après une période de ressourcement en Europe, qui lui a inspiré une foule de questions et de réflexions. Président du Conseil québécois du théâtre (CQT) depuis mai dernier, il entend bien mener un combat dont l'enjeu principal concerne la place de l'artiste et le retour à des valeurs qui rendraient à l'art sa fonction et son sens premiers.

SOLANGE LÉVESQUE

Pendant les mois qu'il a passés au Studio du Québec à Paris, puis à Berlin, Dublin, Londres et Edimbourg, Martin Faucher a vu près d'une centaine de pièces de théâtre et autant de films. Il a beaucoup lu sur le théâtre et s'est interrogé sur sa pratique. Ce recul a donné l'occasion au metteur en scène de faire le point sur la fonction de l'art et sur le statut qu'on lui accorde au Québec.

Durant ce séjour en Europe, plusieurs institutions québécoises ont périéclité ou sont tombées. «La chaîne culturelle de Radio-Canada, le Rideau Vert, la Compagnie Jean-Pierre Perreault, le Festival international de nouvelle danse et la Cinémathèque, en plus de Télé-Québec dont la pertinence a été remise en cause... Ces effondrements m'ont frappé», dit-il.

C'est de Berlin qu'il a appris que le gouvernement imposait des compressions au système de



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Martin Faucher

prêts et bourses, provoquant une crise chez les étudiants. «Tout cela me ramenait au sens du beau: autant la beauté du patrimoine que la fierté d'avoir un bon système d'éducation accessible, d'avoir des ar-

tistes qui cherchent.»

Martin Faucher déplore que tout soit basé de plus en plus sur la réussite à tout prix: «Cette tendance entraîne un effet de coupe à blanc. Actuellement, on récolte les fruits des années 1970-80 sans vraiment préparer les décennies à venir.» Il s'étonne que les institutions gouvernementales ne se soient pas davantage demandé comment maintenir la création et pourquoi nous avions un vrai problème à transmettre nos valeurs, et comment transmettre aux jeunes des valeurs fortes, un sens du dépassement qui ne soit pas lié à la réussite financière.

Il trouve anormal de disposer de moins de moyens pour monter un classique comme *Britannicus* qu'il n'en a eu pour monter une pièce populaire au Festival Juste pour rire. «J'ai l'impression d'œuvrer encore dans l'underground avec *Britannicus*», remarque-t-il.

VOIR PAGE A 8: FAUCHER



TVA FILM
Marc-André Grondin dans C.R.A.Z.Y., de Jean-Marc Vallée, ovationné au Festival de Marrakech.

C.R.A.Z.Y. triomphe à Marrakech

ODILE TREMBLAY

Marrakech — Ni le cinéaste Jean-Marc Vallée ni les acteurs Michel Côté et Marc-André Grondin ne s'attendaient à récolter un mégasuccès pour leur film *C.R.A.Z.Y.* à Marrakech. Assise à côté d'eux durant la projection, je guettais leurs réactions aux mouvements et aux rires d'un auditoire majoritairement musulman. L'équipe du film demeurerait tendue au milieu du silence ambiant. Aucune réaction de la salle, même aux gags éprouvés. De quoi se tortiller de nervosité dans l'attente du bide.

C.R.A.Z.Y. est en compétition au Festival de Marrakech. Et bonjour l'aspect insolite des sous-titres arabes accolés à des sacres québécois... Dans la ville ocre du sud marocain, on se retrouve à des années lumière de cette famille montréalaise des années 60 décrite dans le film. Déconnectés de l'Islam également, les crucifix, les bondieuseries qui le parsèment...

VOIR PAGE A 8: MARRAKECH

60 MOIS SANS INTÉRÊT

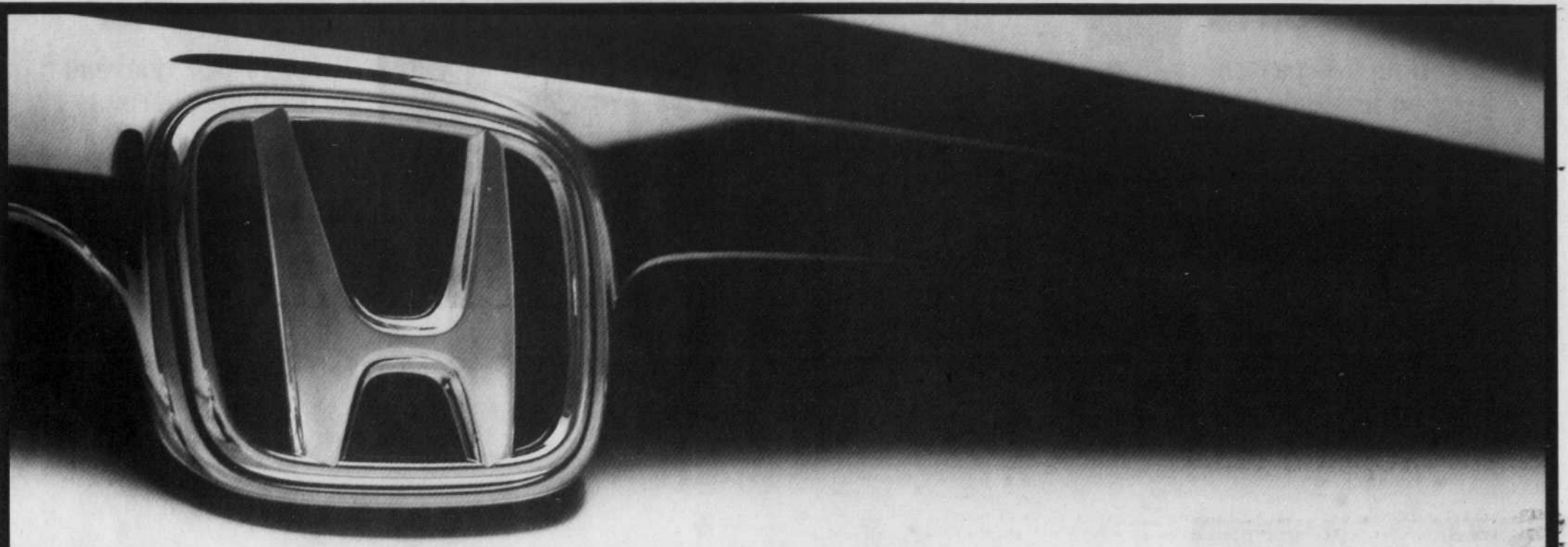
CALCULS SIMPLIFIÉS

...SUR TOUTES LES MPV 2005 EN INVENTAIRE!

MAZDA GABRIEL
5333 St-Jacques, coin Décarie
514.484.7777

PROGRAMME AVANTAGEUX DE LOCATION SUR LES 2006.*

www.gabriel.ca




Berline Civic LX illustrée

Berline Civic DX 2006
à partir de :

16 800 \$* à l'achat

228 \$** en location

par mois/48 mois

 En ville :
5,7 L/100 km†



Équipement de série

- > Moteur 4 cylindres de 140 ch, 1,8 L, 16 soupapes i-VTEC^{MC}
- > Colonne de direction télescopique et inclinable
- > Chaîne AM/FM/CD
- > 6 coussins et rideaux gonflables latéraux
- > Coussins gonflables avant latéraux avec système de détection de position de l'occupant du siège passager
- > Système de freinage antiblocage (ABS)
- > Vitres et miroirs latéraux électriques

OUI, ON A FAIT LE PLEIN 

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*P.D.S.F. sur les berlines Civic DX 5 vitesses (modèle FA1526EX) 2006 neuves. **Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur la berline Civic DX 5 vitesses (modèle FA1526EX) 2006 neuve. Période de location 48 mois. Pour le véhicule, est identifié: a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. a) 228 \$, b) 2 140 \$, c) 13 084 \$. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Offre sujette à changement sans préavis par le manufacturier. †EnerGuide pour 2006 publiées par NRCan. Consommation de carburant ordinaire sans plomb. Véhicules à transmission manuelle.

POLITIQUE



Chantal Hébert

Le quitte ou double de Stephen Harper

Si des élections fédérales avaient eu lieu pendant la première moitié du mois de novembre, Paul Martin n'aurait pas fait suffisamment le plein de votes pour remporter une majorité gouvernementale. Le Québec lui aurait fait sérieusement faux bond. Mais les libéraux auraient tout de même gagné un cinquième mandat consécutif, un tour de force en soi dans l'histoire moderne du Canada.

Ils auraient réalisé cet exploit sur le pire fond possible, celui d'un vilain scandale qui met en cause l'honnêteté institutionnelle du parti gouvernemental. Paul Martin n'a même pas eu besoin d'attendre que l'encre sèche sur le rapport déposé par le juge John Gomery au début du mois pour voir son parti reprendre du poil de la bête.

Dans les circonstances, l'idée que les trois autres partis veuillent accélérer la fin du Parlement actuel peut sembler masochiste. Mais l'opposition voit les choses par l'autre bout de la lunette. Ses stratèges se disent que si le PLC est en aussi bonne posture pour remporter, alors qu'il vient de recevoir un coup dur comme le rapport Gomery, il pourrait bien filer vers une majorité dans seulement quelques mois.

Dans les faits, le prétendu coup de force de l'opposition est un immense aveu de la faiblesse du Parti conservateur. Davantage que la vulnérabilité relative du PLC, cette faiblesse est la clé du mouvement concerté de l'opposition pour mettre fin aux jours du gouvernement minoritaire.

Même quand le fer du rapport Gomery était le plus chaud, le PC n'a pas réussi à prendre la tête du peloton politique. Depuis, l'écart a recommencé à se creuser en faveur des libéraux. C'est comme si depuis 18 mois la formation de Stephen Harper n'avait converti personne à sa cause. Par comparaison, le Bloc québécois — dont on aurait pu croire qu'il avait fait le plein de ses votes en 2004 — a gagné du terrain.

Si le Bloc continue de monter dans la faveur populaire, c'est notamment parce que le Parti conservateur n'a pas réussi à se faire une place au Québec.

Mais ce qui est encore plus désespérant pour les conservateurs, c'est qu'à l'extérieur du Québec le NPD bénéficie davantage de l'effet Gomery que leur formation. Avant même que Jack Layton ne prenne ses distances à l'égard de Paul Martin la semaine dernière, alors que le NPD était encore considéré comme le pilier du gouvernement libéral aux Communes, sa cote avait commencé une ascension dans les sondages.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire à les entendre dénoncer les libéraux, la situation précaire des conservateurs fait plutôt l'affaire du NPD et du Bloc. Cela tient d'abord au fait que le premier objectif électoral des néo-démocrates et des bloquistes n'est pas d'envoyer les libéraux dans l'opposition, mais plutôt d'empêcher l'avènement d'un gouvernement majoritaire.

Le NPD a retrouvé une partie de sa pertinence depuis que les libéraux ont besoin de lui pour gouverner. Le Bloc trouve dans cette situation de quoi étoffer son discours sur l'importance de son rôle à Ottawa. Un second gouvernement minoritaire libéral aurait également toutes les chances d'augurer le remplacement éventuel de Paul Martin par un chef qui ne serait pas du Québec, un changement que les stratèges souverainistes ont toujours considéré — à tort ou à raison — comme un atout.

Il se trouve également parmi les électeurs qui appuient le Bloc et le NPD une frange progressiste qui appréhende plus que tout l'avènement d'un gouvernement de droite. Cette frange est plus importante du côté du NPD. Ses appuis ont tendance à baisser automatiquement plus la perspective d'un gouvernement conservateur augmente. Mais le phénomène est également présent au sein de l'électorat bloquiste. À cet égard, la faiblesse des conservateurs, qui ne se dément pas, a l'avantage de permettre à des sympathisants du Bloc et du NPD d'avoir l'âme en paix au moment d'appuyer un tiers parti.

Stephen Harper a des défauts, mais pas celui d'être suicidaire. Il sait qu'il doit se réveiller premier ministre au lendemain du prochain scrutin ou renoncer à son leadership. S'il est aussi prêt à se lancer dans des élections dans un environnement aussi hostile, c'est parce qu'il croit que son parti ne sera pas en meilleure posture ou les libéraux en moins bonne position dans trois mois.

Dans l'entourage du chef, on a préféré mesurer l'écart rétréci entre les conservateurs et les libéraux plutôt que de s'apitoyer sur le plafond auquel se heurte le PC d'un sondage à l'autre. On sait qu'aux yeux de l'électorat la principale et presque la seule force des conservateurs par rapport aux libéraux se situe sur le plan de l'éthique. On mise beaucoup sur la volatilité légendaire de l'Ontario. Surtout, les conseillers de Stephen Harper sont convaincus que les Canadiens ne vont pas s'astreindre à jeter un autre coup d'œil au PC et à son chef tant que la campagne ne sera pas déclenchée.

Et si des voix conservatrices ne s'élèvent pas plus nombreuses pour dénoncer ce qui ressemble à un aller simple vers l'abattoir, c'est parce que les adversaires de M. Harper préfèrent eux aussi aller au front quand les chances de priver les libéraux d'une majorité sont encore excellentes, afin d'éviter que le prochain chef ronge son frein pendant quatre ans avant d'avoir l'occasion d'en découdre à son tour avec le PLC. En clair, Stephen Harper est prêt à partir en campagne parce qu'il a confiance en lui, et ses détracteurs conservateurs sont prêts à l'appuyer parce qu'ils doutent de lui.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star. chebert@thestar.ca

EN BREF

Revenir au Canada

Ottawa — Le fédéral s'apprête à riposter aux pays qui viennent débaucher des travailleurs qualifiés canadiens et à lancer à son tour une campagne de maraudage afin de convaincre des Canadiens à l'étranger de revenir travailler chez eux. Le ministre fédéral de l'Immigration, Joe Volpe, soumettra bientôt des propositions en ce sens au conseil des ministres en vue de remédier à la pénurie croissante de

main-d'œuvre. «Changer nos pratiques consiste en partie à passer d'une position beaucoup plus passive de receveur de demandes de candidatures à celle de recruteur pour le Canada», a affirmé une source du gouvernement. Destiné à accroître substantiellement l'immigration, le plan prévoit des partenariats avec des universités étrangères en vue de faire reconnaître la formation des immigrants par les employeurs d'ici, a ajouté la source qui a demandé l'anonymat. — PC

Discours devant 1500 militants du PLQ

Attention aux extrêmes, dit Charest

Les Québécois auront «le choix de radicaliser la politique»

PATRICE BERGERON

À un moment où les membres du Parti québécois amorçaient la période de scrutin qui allait couronner leur nouveau chef, le premier ministre libéral Jean Charest a mis en garde les Québécois qui auront «le choix de radicaliser la politique québécoise, d'aller vers un extrême qu'on n'a pas connu auparavant».

Dans un discours-bilan prononcé devant environ 1500 militants du PLQ et des représentants de divers groupes dans l'est de Montréal, hier, le chef libéral a affirmé que ses concitoyens «auront un choix déterminant à faire dans les prochaines années pour l'avenir du Québec».

Le choix «paraît déjà très évident», a-t-il ajouté, avant même que les péquistes aient déterminé qui sera leur leader.

«Nous aurons le choix de radicaliser la politique québécoise, d'aller vers un extrême qu'on n'a pas connu auparavant, celui d'une course folle pour tenir un autre référendum, qui va diviser profondément le Québec et qui encore une fois mettra le frein sur le développement».

Où la solution de rechange qu'il propose, «ce sera de continuer à travailler pour moderniser le Québec, transformer le Québec et rassembler le Québec autour des mêmes grandes priorités».

Le premier ministre a soutenu que «ce que nous voulons, c'est créer de la richesse, ce que nous ne voulons pas, nous Québécois, c'est un gouvernement qui crée de la division».

Ton Électoral

Sur un ton combatif, presque électoral, et en présence de nombreux poids lourds de son cabinet, Jean Charest a rappelé les réalisations de son gouvernement, notamment les ententes en santé et sur les garderies avec le fédéral, les investissements dans le réseau de la santé, le régime de congés parentaux qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2006.

Le vice-premier ministre et ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, et la mi-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Jean Charest, hier: «continuer à travailler pour moderniser le Québec».

nistre de la Culture et des Communications et responsable de la région de Montréal, Line Beauchamp, ainsi que plusieurs députés du PLQ de même que des nouveaux élus municipaux de la région montréalaise assistaient à l'activité.

Pressé de questions par les journalistes à la fin de son allocution, Jean Charest, sourire en coin, n'a pas voulu exprimer de préférence parmi les différents candidats à la direction de la formation adverse et a dit simplement qu'il s'en remettait au choix des militants.

Entre hier et demain, les 140 000 membres du Parti québécois doivent choisir par l'entremise d'un scrutin téléphonique qui sera leur prochain chef parmi les huit aspirants.

André Boisclair, Pauline Marois, Richard Legendre, Louis Bernard, Jean Ouimet, Pierre Dubuc, Jean-Claude Saint-André et Ghislain Lebel s'affrontent pour succéder à Bernard Landry. Le résultat du vote sera connu demain soir.

Presse canadienne

Élection partielle au Nouveau-Brunswick

Bernard Lord retient son souffle

Saint-Jean N.-B. — L'élection complémentaire qui se tient aujourd'hui, au Nouveau-Brunswick, pourrait jouer un rôle déterminant pour l'avenir politique du premier ministre Bernard Lord.

Bien que le scrutin dans la circonscription de Saint John Harbour ne puisse changer le statut majoritaire du gouvernement conservateur de M. Lord, il est clair que le premier ministre espère dégager une marge de manœuvre accrue au sein de l'Assemblée législative, pratiquement divisée en deux parties égales.

À l'heure actuelle, les conservateurs y détiennent 28 sièges, les libéraux 26 et le siège vacant de Saint John Harbour appartenait au Nouveau Parti démocratique. Si les libéraux remportaient l'élection partielle, 27 libéraux feraient face à 27 conservateurs, et il ne resterait que le président de la Chambre, un conservateur, pour servir de tampon entre le gouvernement Lord et la défaite.

Dans une telle situation, la marge de manœuvre de M. Lord est très limitée, souligne le politologue Don Desserud, de l'Université du Nouveau-Brunswick. «Cela reste un gouvernement majoritaire, mais [M. Lord] est coincé si, par exemple,

il souhaite aller en politique fédérale. Il ne peut pas quitter sa circonscription de Moncton, où une élection complémentaire pourrait renverser la situation et placer les libéraux au pouvoir».

M. Lord est depuis longtemps considéré comme un successeur potentiel de Stephen Harper à la tête du Parti conservateur fédéral.

Au cours des quatre semaines écoulées depuis l'annonce de l'élection partielle, M. Lord a passé presque chaque jour dans la circonscription, où il a pris des engagements à hauteur de 50 millions de dollars pour s'attirer la faveur des électeurs de cette circonscription du centre-ville.

Bien que la circonscription ait été, pendant des années, le fief de l'ex-leader néo-démocrate Elizabeth Weir, la plupart des observateurs considèrent l'élection d'aujourd'hui comme une lutte à deux entre les conservateurs et les libéraux. En l'absence de Mme Weir, qui jouissait d'une popularité personnelle, les observateurs estiment que le NPD perdra la circonscription.

Le candidat libéral est ophtalmologue, le docteur Ed Doherty, et Dan Robichaud, un homme d'affaires, représente le NPD.

Presse canadienne

CONFÉRENCES avec Jean Mouttapa



Directeur du département Spiritualités aux Éditions Albin Michel

En collaboration avec la Communauté Sépharade unifiée du Québec

Partager la mémoire de la Shoah
Les enseignements d'un voyage judéo-arabe à Auschwitz

Le mercredi 16 novembre à 19h00
à la salle Gelber
5151 ch. de la Côte Ste-Catherine
Entrée libre
Informations : (514) 731-3334

COMMUNAUTÉ SÉPHARADE unifiée du Québec

Dans le cadre des Belles Soirées de l'Université de Montréal

Le dialogue des religions
à l'heure de la mondialisation culturelle

Le vendredi 18 novembre à 19h30
au Pavillon 3200 rue Jean Brillant
Entrée : 20\$ - 3^e âge : 17\$ - étudiants : 10\$
Informations : (514) 343-2020
www.bellessoirees.umontreal.ca

BELLES SOIRÉES ET MATINÉES

Université de Montréal

Des racines et des ailes

Bruxelles, royaume de l'Art nouveau
Lundi 19 h



Avant TV5, Sophie ne savait pas qu'il y avait des palmiers en Belgique.

LES ACTUALITÉS

Selon le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM)

La réforme Théberge coûtera 90 millions

CLAUDE TURCOTTE

À deux jours du début des travaux de la commission parlementaire qui se penchera sur le projet de loi 124, le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie (RCPEM) présente à la ministre Carole Théberge un document portant sur les coûts de la réforme proposée concernant le volet du milieu familial, lesquels totaliseraient 90 millions. Dans un local rempli, en très grande majorité de femmes, dont un certain nombre de mères avec leurs bébés, les représentantes des centres de petite enfance (CPE) de la Montérégie ont parlé avec des chiffres, en plus de reprocher à la ministre de ne pas vouloir les rencontrer et d'agir de façon anti-démocratique en procédant en toute vitesse au dépôt de ce projet de loi, au demeurant, n'aurait pas été nécessaire, puisqu'il aurait suffi d'une correction administrative pour régler le problème des dépassements de coûts. Quoi qu'il en soit, on a surtout cherché à démontrer que le gouvernement Charest n'avait pas pris en compte en proposant une telle réforme toutes les dépenses que celle-ci entraînera. Tout d'abord, malgré le retrait du volet familial du réseau des CPE, il restera des dépenses non financées à assumer par les CPE pour des immobilisations et des baux. Une pla-

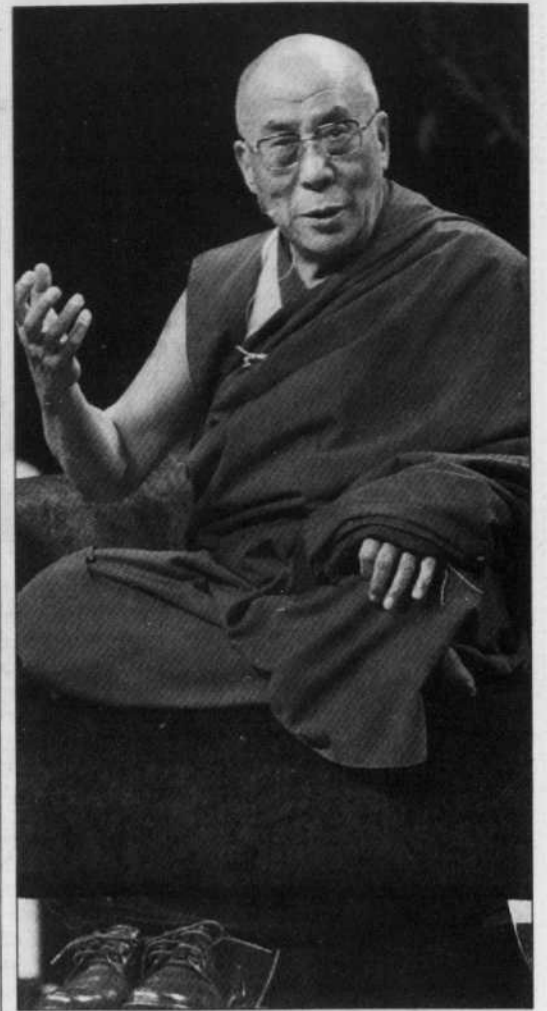
ce pour un enfant en CPE coûte en moyenne 340 \$. Or il y a 93 000 places, ce qui représente 31,6 millions, ce à quoi il faut ajouter des intérêts sur hypothèque totalisant 11,15 millions. Bref, il y aurait là des coûts de 42,7 millions que devraient assumer les CPE sur une période de 10 ans. Les CPE devraient assumer en plus des frais d'entretien et de réparations de 316 000 \$. Ils devraient aussi continuer à assumer les dépenses d'accréditation des responsables d'un service de garde en milieu familial pour un montant de 4,6 millions. Les indemnités de départ du personnel pédagogique seraient de l'ordre de 2,7 millions. En somme, on en est jusque-là rendu à un total de 50 millions. Mais, il faut aussi penser à des coûts de 15,67 millions pour l'assurance-emploi puisque environ 750 personnes perdraient leur emploi. Les représentants de CPE pensent qu'il n'y aurait place dans la nouvelle structure proposée par la ministre que pour une centaine de personnes.

Autres frais

Pour assurer la coordination des garderies familiales, on créerait, en vertu de la nouvelle loi 130, bureaux coordonnateurs dont l'installation entraînerait des coûts de 31,6 millions en construction,

agrandissement ou location. À cela s'ajouteraient d'autres frais pour l'analyse et le classement de 14 440 dossiers des responsables en service de garde, visites de chaque milieu et réaccréditation de ces responsables, ce qui porterait le coût total de l'installation des nouveaux bureaux à 40 millions. En résumé, la réforme laisserait d'une part les CPE actuels avec une facture de 50 millions pour des dépenses qu'ils assument déjà et qui resteraient à leur charge. D'autre part, il faudrait investir 40 millions pour mettre en place la nouvelle infrastructure de bureaux coordonnateurs. Mme Théberge a soutenu, en présentant son projet de loi, que les changements pourraient générer des économies de 50 millions par année. Le RCPEM rétorque qu'il s'agit d'un curieux raisonnement, puisque le coût de la réforme serait de 90 millions, dont une partie devrait être assumée par les CPE, qui sont des organisations autonomes à but non lucratif chapeautées par des conseils d'administration dont font partie des parents, ce qui ne serait plus le cas avec les bureaux coordonnateurs. «La ministre nous traite comme si nous étions la bibitte à abattre», a conclu Nathalie Charbonneau, directrice générale du RCPEM.

Le Devoir



Le dalaï-lama, hier à Washington: «L'humanité vit une période déterminante.»

Appel du dalaï-lama

La science doit être guidée par le bien-être humain

Washington — Le dalaï-lama, le chef spirituel en exil des Tibétains, a lancé un appel samedi à l'ouverture de la conférence annuelle de la Société américaine de neurologie (SfN) pour que la connaissance scientifique soit guidée par la recherche du bien-être de l'humanité.

«Nous devons trouver un moyen pour que des considérations humanitaires fondamentales et morales influent sur le développement scientifique, surtout dans les sciences de la vie», a-t-il déclaré devant un parterre de 8000 personnes.

«J'entends par principes moraux clé: la compassion, la tolérance, la considération des autres et l'usage responsable du savoir qui sont des valeurs transcendant les barrières entre croyants et non-croyants ou entre les adeptes de toute religion», a poursuivi le dalaï-lama s'exprimant tout à tour en anglais ou par l'entremise d'un interprète à ses côtés. Selon lui, «l'humanité vit une période déterminante» alors qu'il y a eu des percées importantes en neurologie et particulièrement en génétique à la fin du XX^e siècle qui ouvrent une nouvelle ère de l'histoire humaine.

«Notre connaissance du cerveau et du corps humain au niveau cellulaire et génétique a atteint un tel degré que les défis éthiques présentés sont énormes», a dit le chef spirituel tibétain, citant «les risques de manipulation des codes même de la vie».

Le dalaï-lama, qui réside en Inde, a également expliqué le grand intérêt qu'il portait à la neurologie depuis 20 ans notamment sur les effets physiologiques de la méditation, affirmant que le Bouddhisme comme la science moderne privilégient l'empirisme.

«Si une opération du cerveau permettait de produire les mêmes effets que plusieurs heures de méditation quotidienne je me ferais opérer», a-t-il lancé plus tard en réponse à une question de l'audience.

Cosmologie

Le dalaï-lama a aussi expliqué que les théories vérifiées de la cosmologie et de l'astronomie moderne «doivent nous conduire à modifier ou dans certains cas à rejeter un grand nombre d'affirmations contenues dans les textes bouddhistes anciens».

L'intervention du dalaï-lama devant la SfN, «Society for Neuroscience», est la première d'une série de présentations sous le thème «du dialogue entre la neurologie et la société», ont expliqué les organisateurs.

Mais l'initiative d'inviter le chef spirituel bouddhiste pour ouvrir la 35^e conférence annuelle de la SfN a suscité une vive controverse parmi une partie de ses 37 000 membres aux États-Unis et le reste du monde.

Plusieurs centaines de neurologues ont signé une pétition, lancée en août dernier sur Internet, contestant le bien-fondé de l'intervention du dalaï-lama qu'ils voient comme un dangereux amalgame de la religion et de la science.

Agence France-Presse

Scandale des commandites, affaire Maher Arar

Les demandes d'accès à l'information atteignent des sommets

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Le scandale des commandites et l'affaire Maher Arar ont fait bondir le nombre de demandes d'accès à l'information au Bureau du Conseil privé (BCP), qui a, par conséquent, connu en 2004-05 une année pitoyable à cet égard.

Dans son rapport annuel, publié en juin dernier, le commissaire à l'information, John Reid, a attribué la note «F» — la pire qui soit, une «alerte rouge» — au BCP en raison des retards importants dans le traitement des demandes.

«L'année 2004-05 a été remplie de défis pour le Bureau du Conseil privé», a reconnu en comité parlementaire Patrick Borbey, sous-ministre adjoint du BCP, le mois dernier.

«Ce résultat est inacceptable, et j'en assume l'entière responsabilité», a-t-il ajouté devant les députés.

M. Borbey a tenté de justifier la mauvaise performance du BCP par l'atmosphère d'incertitude des dernières années à Ottawa (l'arrivée de Paul Martin et l'élection d'un gouvernement minoritaire) et la complexité des demandes, qui touchent souvent à la confidentialité des délibérations du cabinet et à la sécurité nationale.

Mais il a aussi dû se rendre à l'évidence: «Les demandes d'accès n'ont pas toujours reçu l'attention prioritaire qu'elles méritaient», a-t-il noté.

En 2003-04, pourtant, le BCP, qui est le ministère dont est responsable le premier ministre Martin, avait obtenu la note «A». «Nous avons probablement fait preuve de complaisance à la suite de ce succès», a admis Patrick Borbey.

En 2004-05, le BCP a reçu 480 demandes de documents, une hausse de 60 % par rapport aux 299 demandes formulées en 2002-03. Le sous-ministre adjoint a reconnu que cette augmentation était en bonne partie attribuable au scandale des commandites et à l'affaire Maher Arar, ce Canadien d'origine syrienne expulsé en Syrie, où il a été torturé.

Pire encore, le commissaire Reid a estimé que le Bureau du Conseil privé a carrément refusé de répondre à plus du quart (26,3 %) des demandes d'accès à l'information en 2004.

En vertu de la Loi, les réponses tardives sont réputées être des refus. En fait, des demandes présentées en 2003 n'ont toujours pas reçu de réponse.

Les ministères des Affaires étrangères et du Commerce international font encore

pire figure: le commissariat a jugé qu'ils avaient échoué à répondre à près du tiers (28,8 %) des demandes en 2004.

Devant le comité parlementaire, le haut fonctionnaire responsable de l'accès à l'information aux Affaires étrangères, Michael Calcott, a convenu que le ministre avait multiplié le recours aux prolongations de délais, ce qui va pourtant à l'encontre de l'esprit de la Loi. Ottawa dispose normalement de 30 jours pour répondre aux demandes.

Les Affaires étrangères et le Commerce international sont des cancrets depuis des années en matière d'accès à l'information: entre 1999 et 2004, ces ministères ont accumulé quatre «F», deux «D» et un «B».

«Dans l'ensemble, la conformité du processus de réponse [de ces deux ministères] a été, sans exception, en deçà des normes», a admis M. Calcott.

«L'année 2004-05 a été remplie de défis pour le Bureau du Conseil privé»

«Dans l'ensemble, la conformité du processus de réponse [de ces deux ministères] a été, sans exception, en deçà des normes», a admis M. Calcott.

«Ingérence politique? Pour expliquer la contre-performance du gouvernement, John Reid a relevé l'insuffisance des ressources, une «médiocre» gestion des documents et «l'ingérence des cabinets des ministres et des sous-ministres en raison d'une crainte injustifiée de la sensibilité politique des demandes».

A l'unisson, cependant, les représentants des ministères visés ont nié cette dernière allégation. «Je n'ai pas été témoin d'ingérence politique», a assuré Patrick Borbey, du Bureau du Conseil privé.

Le commissaire à l'information a aussi apostrophé trois autres ministères pour leur laxisme dans le domaine: Justice, Agriculture, de même que Bibliothèque et Archives, qui ont tous obtenu un «F» à l'issue d'une analyse exhaustive de leurs pratiques.

Pour rectifier le tir, le gouvernement a promis d'embaucher du personnel, d'investir dans leur formation, de se doter de logiciels plus puissants pour traiter les documents et de retenir les services d'«experts-conseils» externes afin de venir à bout des demandes en souffrance. Au Bureau du Conseil privé, l'embauche de consultants coûtera entre 200 000 et 250 000 \$.

«Je ne peux pas vous promettre, au nom du Ministère, que nous obtiendrons un «A» lors de notre prochaine évaluation», a affirmé Michel Bouchard, sous-ministre délégué à la Justice. «Cependant, je vous promets personnellement que nous n'aurons plus jamais de «F»».

Le Devoir

Presses canadiennes

Plus de 100 millions pour apprendre la langue de Molière

Ottawa — Le fédéral dépense plus de 120 millions par année pour que ses fonctionnaires apprennent le français, même s'il reconnaît que son système est peu efficace.

Selon les estimations contenues dans un document obtenu par la Presse Canadienne grâce à la Loi d'accès à l'information, «même si aucune donnée ferme n'est disponible, les coûts directs de l'apprentissage des langues officielles au gouvernement fédéral sont de l'ordre de 60 à 70 millions par année».

Le rapport daté du 24 janvier 2005 ajoute que «ces coûts ne comprennent pas les remplacements et les pertes de productivité que supposent les heures de formation des employés et qui pourraient faire doubler les montants».

La formation est presque exclusivement destinée aux anglophones et aux allophones qui doi-

vent apprendre le français. En 2003-2004, moins de 4 %, des 4656 fonctionnaires en apprentissage apprennent le français, même s'il reconnaît que son système est peu efficace. «La perception selon laquelle le modèle actuel ne fonctionne pas aussi bien qu'il le devrait est répandue, même en ne tenant pas compte des coûts», peut-on lire dans le document encore à l'étape de l'ébauche. La commissaire aux langues officielles Dyane Adam est du même avis. Son rapport du printemps dernier soutenait que «la qualité des services bilingues offerts à la population est au point mort». Dressant le portrait de 35 années de progrès sous le régime de la Loi des langues officielles, Mme Adam notait que l'appui au bilinguisme demeurait fort, puisque environ 80 % des Canadiens étaient en faveur du droit d'obtenir des services dans sa langue officielle.

Presses canadiennes

Entente avec le Muséum français d'Histoire naturelle

Paris — Après les Muséums nature de Montréal, c'est au tour du Musée de la civilisation de Québec de signer une entente de coopération avec le prestigieux Muséum français d'Histoire naturelle.

Les patrons des deux institutions, Claire Simard et Bertrand-Pierre Galey, ont officiellement inauguré ce partenariat à Paris, en exprimant d'une même voix leur volonté «d'avoir des échanges systématiques» et de construire «quelque chose de durable».

Cette entente favorisera notamment les échanges scientifiques et techniques entre les deux musées. Des coproductions d'expositions sont également prévues.

Au printemps dernier, le Muséum français avait signé une première entente avec les Muséums nature de Montréal.

Celle qu'il vient de sceller avec le Musée de la civilisation en découle directement. Aujourd'hui, Bertrand-Pierre Galey se félicite de ce

double jumelage, qui permet à son institution de «ratisser large».

«Nous n'avons pas, ailleurs dans le monde, de partenariat aussi complet que celui-là», a-t-il souligné.

Pôle d'enseignement et de recherche, le Muséum national d'Histoire naturelle est un des plus importants du monde. L'institution se déploie sur une quinzaine de sites du pays, mais c'est à Paris, au Jardin des plantes, que bat son cœur historique. Son mandat s'étend aussi aux sciences humaines. Le Musée de l'Homme du Palais de Chaillot, en face de la Tour Eiffel, lui appartient. Il sera bientôt rénové de fond en comble.

«Nous avons engagé une vaste réflexion sur la rénovation du Musée de l'Homme», explique M. Galey. «Il sera davantage centré sur l'Homme et la nature, avec une vision plus sociale des choses. C'est une problématique dans laquelle le Musée de la civilisation a pas mal d'avance.»

Presses canadiennes

Results section for various lotteries including SUPER 7, 649, and Extra. Includes winning numbers and prize amounts.

Advertisement for the Small and Medium Business Office (BPME) by the Government of Canada. Includes contact information and website.

News brief section titled 'Négociations' regarding the CSQ union and other labor issues.

• LES ACTUALITÉS •



L'hôpital londonien de Chelsea et Westminster a traité un patient atteint du virus du sida qui serait redevenu spontanément séronégatif.

Prudence après la disparition apparente du VIH chez un séropositif britannique

Londres — Les médecins demandaient hier des tests supplémentaires après l'annonce selon laquelle un Britannique atteint du virus du sida serait redevenu spontanément séronégatif, une révélation accueillie avec prudence.

L'hôpital londonien de Chelsea et Westminster, qui a traité le patient, a confirmé qu'un test pratiqué à l'été 2002 s'était avéré positif, puis qu'un autre, effectué en octobre 2003, avait été négatif.

«Les tests étaient tous les deux exacts», a affirmé une porte-parole, écartant a priori la possibilité d'une erreur de manipulation, d'un échange d'échantillons ou d'erreurs d'interprétation. Le VIH a disparu de l'organisme du patient, mais «je ne peux confirmer qu'il est guéri», a-t-elle ajouté.

L'histoire d'Andrew Stimpston, un Écossais de 25 ans, a été publiée hier dans deux hebdomadaires populaires, le *News of the World* et le *Mail on Sunday*.

Le jeune homme n'avait pas pris de médicaments après le diagnostic de séropositivité, son état de santé ne rendant pas un traitement

nécessaire. «Je n'ai aucune idée de la façon dont je me suis débarrassé du virus», a-t-il déclaré au *News of the World*. «Je ne prenais que des compléments alimentaires pour rester en aussi bonne santé que possible et ne pas avoir de sida déclaré.»

«Peut-être que ce sont les gènes de mon système immunitaire. Il est donc important pour moi d'aider la recherche», a-t-il ajouté, espérant «une grande avancée vers un traitement pour tout le monde».

Selon l'hôpital, M. Stimpston aurait en fait décliné, jusqu'à présent, les invitations à subir d'autres tests. «Nous le pressons d'accepter de venir et d'être testé, pour son propre bien et pour celui de la communauté des patients atteints par le VIH», a insisté la porte-parole. Le changement de sérologie du patient reste, en effet, un complet mystère pour les médecins britanniques. Pour le Dr Patrick Dixon, de l'organisation spécialisée Acet, le cas est «très, très inhabituel».

«J'ai entendu bien des anecdotes de ce genre en Afrique», a-t-il commenté sur la BBC, certaines ré-

comment, mais il est difficile de les vérifier. Celui-ci est le premier cas bien étayé. C'est aussi un cas potentiellement important, a-t-il espéré, car «il y a peut-être une clé dans son système immunitaire qui pourrait nous permettre de mettre au point un certain type de vaccin». «Le virus est très complexe, et il y a beaucoup d'inconnues sur la façon dont il opère et dont les organismes y réagissent. Si ce cas permettait d'éclairer un peu plus les choses, cela serait d'une grande valeur pour la recherche de traitements», a jugé pour sa part Deborah Jack, la présidente du National Aids Trust (NAT), l'organisation gouvernementale britannique contre le sida.

Le doute paraissait toutefois prévaloir sur l'espoir hier, dans l'attente de nouveaux examens.

«Il y a 40 millions de personnes vivant avec le VIH. C'est le premier cas étayé, et je pense qu'il faudrait plus de personnes pour identifier une tendance», a déclaré à l'AFP une porte-parole du NAT.

Agence France-Presse

Ratés informatiques comme à Montréal

Nouvelles élections réclamées à Québec

Québec — À l'instar de candidats aux élections municipales de Montréal mécontents des cafoillages du scrutin du dimanche 6 novembre, des membres d'une nouvelle coalition à Québec demandent l'annulation pure et simple du vote.

Les élections à Québec ont connu de tels ratés informatiques qu'il faudrait tout jeter par terre et recommencer, selon Hugo Lépine, porte-parole de la nouvelle coalition Démocratie Québec, qui comprend une vingtaine de candidats défaits.

En rencontre exploratoire vendredi soir, ces candidats ont souhaité que justice soit faite quant aux résultats de la dernière élection. Peu importe leur propre écart avec le candidat élu, on ne doit pas avoir confiance en la machine, selon eux.

Tout le monde a constaté que le vote électronique n'offrait pas suffisamment de garanties, a commenté M. Lépine, chef du parti Option Capitale. Il n'est même pas possible de procéder à un réel recomptage, car on doit se fier aux données contenues dans les disques durs. Si

on laisse les choses comme elles sont, il en va de la confiance des citoyens envers les élections.»

Pour renverser la vapeur, deux recours judiciaires peuvent être adoptés par les candidats. D'abord, s'ils se sentent floués par les résultats de leur propre district, ils peuvent déposer une requête devant la Cour du Québec pour que les votes soient recomptés. Mais le temps presse, car cette demande doit être faite avant aujourd'hui.

Ensuite, les candidats ont 30 jours pour entamer un processus de contestation des élections devant la Cour supérieure.

«On veut que les élections de la Ville de Québec soient complètement annulées et qu'on en tienne de nouvelles, cette fois-ci à la bonne vieille méthode du papier et du crayon», a expliqué M. Lépine.

Cette procédure va dans le même sens que celle qu'il entend prendre Vision Montréal, le parti mené par Pierre Bourque. «On est en contact étroit avec les gens de Montréal, parce qu'on a les mêmes préoccupations», a souligné M. Lépine.

Au bureau du Directeur général des élections, on doute que les groupes de candidats qui veulent faire annuler les élections atteignent leur but. «Les dispositions de la loi ne sont pas conçues pour annuler toute une élection, a expliqué le porte-parole, Denis Dion. Rien n'empêche un avocat de plaider la cause, mais, à notre connaissance, ça ne s'est jamais fait.»

Pour le moment, Démocratie Québec est une structure très informelle et non partisane, qui n'a pas encore terminé de se constituer.

La ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, ne s'opposera pas à la démarche de contestation des élections enclenchée par les deux groupes de Montréal et de Québec.

«Même si la ministre reconnaît avoir assisté à un cafoillage important, elle ne croit pas qu'il y ait de bonnes raisons de mettre en doute l'exercice démocratique», a soutenu Jonathan Trudeau, son attaché de presse.

Presse canadienne

Campagne contre les «mauvais barrages»

Londres — Le monde continue de construire des «mauvais barrages» néfastes à l'environnement et aux populations, le plus souvent sans s'interroger sur l'impact de ces ouvrages, accuse l'organisation écologiste internationale WWF dans un rapport publié aujourd'hui.

«Ce ne sont plus les années 50, l'âge d'or des ingénieurs, quand les barrages étaient vus comme la marque du développement. Nous savons que les barrages provoquent des dégâts et nous devons le faire savoir», a déclaré Robert Napier, le président de WWF au Royaume-Uni, en présentant le rapport. Quelque 400 grands barrages (plus de 60 mètres de haut) sont actuellement en cours de construction, et des centaines d'autres sont en projet, selon le WWF. La Chine, l'Iran et la Turquie sont en tête des constructions, non loin devant le Japon.

Or, si les barrages «peuvent apporter de grands

benefices en terme d'énergie, de fourniture d'eau potable et d'irrigation» des cultures, le WWF met en garde contre les «mauvais barrages».

«Alors que les crises de l'énergie et de l'eau s'aggravent, nous devons nous assurer que nous choisissons les solutions offrant le moindre impact sur l'environnement et le plus grand bénéfice social possible», écrivent les auteurs du document.

Le rapport cite six exemples au Belize (Chalillo), en Turquie (Ermenek), en Islande (Karahnjukur), au Laos (Nam Theun 2), en Espagne (Melonares) et en Australie (Burnett).

«Les embouchures de plusieurs grands fleuves comme le Nil, le Fleuve Jaune ou le Colorado», alerte aussi le WWF, «n'atteignent déjà plus la mer à certaines périodes».

Agence France-Presse

Ariane, peut-être «dans 48 heures»

Kourou — Le lancement de la fusée européenne Ariane 5, annulé samedi pour un problème technique, a été à nouveau reporté hier «d'au moins 48 heures», a expliqué à Kourou Jean-Yves Le Gall, le directeur général d'Arianespace.

Ariane 5, dans sa version lourde dite ECA ou «dix tonnes», doit mettre sur orbite de transfert géostationnaire les satellites américains Spaceway-2 et indonésien Telkom-2. Ce nouveau report est dû à une

fuite dans un ombilical qui amène de l'azote entre le premier étage et le deuxième étage, une fuite liée probablement aux fortes conditions de vents observées sur le pas de tir la nuit dernière», a expliqué à Kourou le directeur général d'Arianespace.

«Nous avons décidé de réparer cet ombilical, ce qui veut dire ramener le lanceur au Bâtiment d'assemblage final, changer l'ombilical et recommencer les opérations», a ajouté Jean-Yves Le Gall.

D'une masse de 6,1 tonnes, Spaceway-2 est un des plus gros satellites de télécommunications jamais lancé en orbite géostationnaire.

Construit par l'industriel américain Boeing Satellites Systems pour l'opérateur américain DirecTV, Spaceway-2 assurera des services de télévision directe en haute définition ainsi que des services «large bande» sur les États-Unis.

Reuters

CANADIENS EN SANTÉ : RÔLE DE LA RECHERCHE MÉDICALE

Rendez-vous à l'Exposition sur la recherche en santé de l'Université McGill, le jeudi 17 novembre



Soyez des nôtres à l'occasion de l'Exposition sur la recherche en santé, d'une durée d'une demi-journée. Vous y découvrirez comment les chercheurs de McGill, avec l'appui financier des Instituts de recherche en santé du Canada, contribuent à résoudre quelques-uns des plus importants problèmes de santé touchant les Canadiens. Vous pourrez y rencontrer certains de nos chercheurs les plus réputés dans les domaines suivants :

- la maladie d'Alzheimer
- la maladie de Parkinson
- le cancer
- l'obésité infantile
- les maladies parasitaires et virales
- la prévention de maladies chroniques

Vous verrez de quelle façon leurs travaux touchent votre vie et votre santé. Ce sera aussi l'occasion d'obtenir des conseils pour l'adoption de saines habitudes de vie. Mettez vos connaissances médicales à l'épreuve en participant à notre jeu-questionnaire sur la santé. Vous pourriez gagner une inscription gratuite à l'atelier La médecine pour tous offert par l'Université McGill.

QUAND : le jeudi 17 novembre 2005
De 10 h à 12 h

LIEU : Faculty Club de McGill
3450, rue McTavish
Montréal (Québec)

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec Marilena Paolucci, au 398-8585.

IRSC CIHR

Hôpital Douglas
Hospital

L'Hôpital de Montréal pour enfants
The Montreal Children's Hospital

Centre universitaire de santé McGill
McGill University Health Centre

INSTITUT ET HÔPITAL NEUROLOGIQUES DE MONTRÉAL
Chumair McGill

Centre universitaire de santé McGill
McGill University Health Centre

McGill

Le collège Bourget de Rigaud

Le plus grand pensionnat français d'Amérique

Cours primaire (1^{re} à 6^{ème} année, externat seulement) : poste 313
• Téléphonnez dès maintenant pour renseignements

Cours secondaire - externat et pensionnat (1^{re}, 2^e et 3^e secondaire) : poste 339

TESTS DE CLASSEMENT :
le samedi 26 novembre 2005
8h30 : accueil • 9h00 : tests

(4^e et 5^e secondaire) : poste 421
• SUR RENDEZ-VOUS

RIGAUD (Vaudreuil) 450-451-6566

NOUVEAU SITE INTERNET : www.collegebourget.qc.ca

É D I T O R I A L

La peur du privé

Selon une manchette du *Devoir* confirmée par le ministre de la Santé, Philippe Couillard, Québec publiera d'ici peu un document de consultation sur la présence plus active du privé dans le régime de santé. Avant de crier au meurtre, attendons de voir ce document en souhaitant qu'il réponde d'abord aux besoins des malades et non aux pressions des lobbies.

Au Québec, les médecins peuvent se retirer du régime public, mais ils doivent alors couper tout lien avec la Régie de l'assurance maladie. Quant aux patients qui les suivent, ils leur faut payer de leur poche les soins reçus, sans remboursement possible puisque la loi interdit la vente d'assurances pour des soins déjà couverts par l'assurance maladie.

Un arrêt de la Cour suprême rendu en juin dernier ordonnait au Québec d'autoriser la vente de tels produits d'assurance. Québec a obtenu un délai pour s'y conformer, et c'est dans ce cadre que le ministre Philippe Couillard fera bientôt connaître les couleurs du gouvernement. A moins d'avoir recours à la clause dérogatoire comme le demande le Parti québécois, ce qui ne serait pas une solution au problème soulevé par la Cour suprême, Québec est placé devant plusieurs possibilités, toutes plus difficiles les unes que les autres, dont deux paraissent plausibles.

La première serait d'autoriser la vente de produits d'assurance maladie privés, sans plus. Cela ne changerait pas grand-chose au *statu quo* sinon encourager certains médecins à se désengager du régime public en espérant reconstituer leur clientèle parmi les détenteurs de polices d'assurance. Ça paraît simple, ça ne l'est pas.

D'abord, peu de gens voudront payer une telle assurance dont l'admissibilité à prix raisonnable exigera d'être jeune et en parfaite santé, donc peu désireux de s'assurer contre le cancer de la prostate... Puis, quelle compagnie peut offrir une assurance tous risques couvrant autant la visite annuelle que le triple pontage cardiaque? A certaines conditions, tel un contrôle des prix des interventions privées, la formule paraît donc imaginable sans bouleversement majeur du régime public.

La seconde possibilité aurait des conséquences plus importantes. Elle consiste à autoriser la vente d'assurances maladie, mais aussi la pratique privée pour les médecins spécialistes une fois leurs quotas d'interventions dans le régime public atteints.

Les défenseurs du monopole public diront que l'État n'a qu'à éliminer ces quotas pour obtenir le même résultat en ce qui touche au nombre d'interventions, mais l'argument ne tient pas puisque Québec n'aura jamais les moyens de financer une médecine spécialisée non contingente et sans listes d'attente. Si on veut vraiment régler ces problèmes, il faut trouver autre chose. De toute façon, si les listes d'attente viennent à disparaître grâce à l'efficacité accrue du système public, plus personne ne voudra payer des assurances.

Cela dit, là encore, rien n'est simple. Qui prendra en charge les examens préopératoires et le suivi postopératoire des patients traités en privé? Permettra-t-on la déductibilité des primes d'assurance et, si oui, quel sera le manque à gagner pour l'État en comparaison des économies réalisées? En revanche, cette ouverture pourrait-elle servir à retenir les médecins qui choisissent l'exil faute d'un nombre d'heures d'intervention suffisant dans le système public?

Ces quelques questions, et bien d'autres encore, méritent réponses avant quelque décision que ce soit. Mais il ne faut pas avoir peur de les poser, car s'il est vrai que la pratique privée présente des risques, il est tout aussi vrai que des gens souffrent le martyre et que d'autres meurent à cause d'un système dont des pans entiers rappellent davantage les formules de partage équitables de la misère soviétique que celles d'une médecine moderne efficace et compatissante.

Après trente ans de réformes des structures qui nous ont conduits à consacrer 42 % du budget de la province à la santé, l'objectif théorique paraît malheureusement plus inatteignable que jamais. Le temps est peut-être venu de changer les paradigmes comme d'autres nations civilisées l'ont fait avec un certain succès.

jrsansfacon@ledevoir.com

La Pologne réac

La Pologne a un nouveau gouvernement. Signe distinctif? Il est le fruit d'une alliance entre la droite conservatrice et l'extrême droite. A la suite de l'échec des négociations avec le Parti libéral, la formation Droit et Justice, qui avait terminé en tête lors des élections législatives, a entamé des pourparlers avec la Ligue des familles polonaises et les populistes d'Autodéfense (Samoobrona).

Composée exclusivement d'ultras du catholicisme, la Ligue a séduit un nombre non négligeable d'électeurs en diabolisant l'Union européenne, en cultivant l'homophobie et la xénophobie. Parti essentiellement paysan, Autodéfense partage les sentiments de la

Ligue tout en rêvant d'instaurer en Pologne un régime calqué sur celui de la Biélorussie, dernière dictature européenne. Ces deux partis se sont entendus avec Droit et Justice pour former la coalition qui gouverne la Pologne depuis moins d'une semaine.

Cette arrivée au pouvoir d'un aréopage de personnalités ne prisant guère la démocratie en plus d'aiguiser tous les travers du racisme est préoccupante. Pour l'Union européenne d'abord et avant tout. Car après l'épisode Jörg Haider en Autriche, l'association de Silvio Berlusconi avec les xénophobes de la Ligue du nord, les fascistes de l'Alliance nationale, voici qu'un troisième pays choisit de conjuguer la politique avec la négation de l'Europe.

A cet égard, on doit rappeler un certain nombre de faits. Le premier relève d'une vérité de La Palice. Le désir d'intégrer l'Union fut le fait de la Pologne. Il n'a jamais été imposé par Bruxelles. Et de deux, quand on frappe à la porte de l'Union, on sait qu'une fois membre à part entière on récoltera un certain nombre de droits et un ensemble de devoirs à observer. Depuis que ce pays est dans l'Union, il jouit des subventions allouées aux nouveaux venus, mais ne veut plus respecter un certain nombre d'engagements.

Ainsi, l'entrée dans la zone euro n'est plus «une priorité», pour reprendre le mot de la ministre des Finances. Pourtant, lors des pourparlers pour devenir membre de l'Union, ce pays n'a pas négocié de dérogation. Contrairement aux neuf autres pays qui ont intégré l'ensemble européen, la Pologne n'a jamais établi un calendrier concernant la monnaie. Quoi d'autre? La peine de mort. Le nouveau gouvernement veut la rétablir, alors que l'Union en interdit l'usage sur son territoire etc.

Tout bien considéré, les responsables polonais ont une conception utilitariste, voire foncièrement égoïste de l'Europe. Ils veulent les millions des subventions, mais refusent de partager certaines des valeurs communes (interdiction de la peine de mort, droits de la personne) que les nations du Vieux Continent estiment universelles. Un rappel au respect de LA parole donnée lors des discussions antérieures à l'intégration du pays s'impose.



Jean-Robert Sansfaçon

QU'ADVIENDRA-T-IL DU PARTI DE PIERRE BOURQUE ?



GARVOITE 2005-11-14

LETTRES

Les lapalissades de M. Couillard

Notre ministre de la Santé Philippe Couillard s'évertue à dire des évidences. Qu'il veuille réserver les quelques lits disponibles aux personnes les moins autonomes est une lapalissade. De son bureau de technocrate peut-être at-il une vision trouble des réalités du terrain.

Il aurait intérêt à fréquenter les urgences pour y voir entrer ses infortunés qui, souvent par le hasard, y sont amenés dans un état de total délabrement. Leur hygiène est négligée et leurs logements sont insalubres. Que pense-t-il qu'on leur offre? Des soins d'hygiène, des escarres qu'on colmate et quelques pilules qui prolongent la survivance. Tant qu'il leur reste un peu de motricité et encore un peu de jugement ils sont retournés avec diligence à leur infortune. Lorsqu'il n'y aura plus d'autres possibilités, ils seront maintenus parfois plus d'une année dans les soins de longue durée de l'hôpital avant qu'ils puissent enfin avoir une place en CHSLD.

Le message de M. Couillard en cache sûrement un autre qui, lui, nous annonce que demain on aura intérêt à vivre en bonne santé jusqu'à la fin de nos jours.

Carol Minville
Montréal, novembre 2005

Le casino permet de préserver l'île Notre-Dame

Lorsqu'il est question du déménagement du casino de Montréal vers le Bassin Peel, plusieurs intervenants affirment que cela permettrait de «protéger l'île Notre-Dame d'un développement démesuré et de préserver sa vocation d'espace vert» (Isabelle Hudon et Charles Lapointe dans *Le Devoir* du 9 novembre).

Cependant, le passé récent des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène montre clairement que la venue du casino dans deux édifices qui

étaient alors pratiquement abandonnés, soit les anciens pavillons de la France et du Québec construits pour Expo 67, a largement contribué à revitaliser ces îles.

Avant l'arrivée du casino de Montréal, ces îles, qui constituent un héritage unique à sauvegarder pour les générations futures, offraient un spectacle très désolant. D'anciens pavillons d'Expo 67 abandonnés et en décrépitude (dont le pavillon des États-Unis, de la France et du Québec), des sculptures abandonnées, marquées de graffitis, des vieux lampadaires non fonctionnels témoins d'un passé plus glorieux.

L'arrivée du casino a sans l'ombre d'un doute permis de sauver une partie de l'héritage de l'Expo 67 et de ces îles inventées. En 1995, la Biosphère ouvre ses portes dans l'ancien pavillon des États-Unis, suivi en 1996 par l'ouverture du casino. La sculpture d'Alex Calder a été déplacée et mise en valeur, tout comme bon nombre d'autres éléments visuels. La station CJPX s'y est installée et même la télévision de Radio-Canada a participé à la revitalisation des îles en y enregistrant son émission estivale *L'île de Gildor* dans l'ancien pavillon de la Jamaïque. De plus, il est hautement improbable que les gouvernements eussent payé pour les réparations du pont de la Concorde lorsque des failles majeures ont été décelées dans la structure il y a quelques années n'était la présence, de l'autre côté du pont, du casino. Sans le casino, le pont aurait sans doute simplement été condamné, comme de nombreux anciens pavillons et autres éléments d'Expo 67.

Au cours des dernières années, une bonne partie de notre héritage collectif a disparu sous le pic des démolisseurs. D'autres pavillons ont été démolis et certains, comme l'ancien pavillon de la Tunisie, tombent lentement en ruine et dans l'oubli. La Place des Nations sert présentement (du moins en date du 15 octobre) de poubelle à ciel ouvert aux déchets du championnat de la FINA.

L'arrivée du casino de Montréal sur l'île Notre-Dame a permis de préserver, pendant

une décennie, notre héritage collectif. Aujourd'hui, devant le déménagement possible du casino, la question de la mise en valeur et de la préservation de ce cadeau unique aux générations futures que constituent ces îles inventées revient à l'avant-plan. Pourtant, personne ne semble s'en formaliser. Une fois que le casino aura déménagé, ces îles retomberont en bonne partie dans l'oubli, sans plan pour ces fantastiques édifices qui seront probablement simplement abandonnés. Conséquence représentative d'une époque qui vit au présent en ignorant ce qu'on léguera aux générations futures.

Julie Bélanger
Novembre 2005

À quand le retour de Montréal ce soir à 18h?

Décidément, je ne m'y ferai jamais! Absolument in-capable de regarder les infos ailleurs qu'à la SRC. Vu qu'il n'y en a plus à 18 heures, la télé vient de subir une perte sèche d'auditoire, du moins chez nous. A entendre les commentaires de mon entourage, je ne serais pas le seul qui serait en deuil (oui, c'en est vraiment un pour plusieurs) des infos de début de soirée.

Si ma télé publique pensait retenir notre attention avec un *show de plugs* insignifiant en lieu et place de la meilleure équipe de reporters en ville, elle devra repenser ses grandes stratégies... J'étais de ceux qui avaient applaudi à un certain virage de Radio-Canada (*Temps dur, Tout le monde en parle, Les Bougon, Bunker, Le Dernier Chapitre*, etc.), mais cette claque au visage me fait presque regretter mes éloges à leur endroit.

Une habitude quotidienne aussi nécessaire qu'ancrée en soi depuis 30 ans, comme celle d'un excellent journal télévisé, ne se remplace pas. De grâce, ramenez vite le *Montréal ce soir* à 18 heures, là où il devrait rester pour toujours.

Maurice Nantel
Montréal, novembre 2005

LIBRE OPINION

L'équipe du Devoir

L'automne est déjà bien amorcé et le temps est venu de présenter l'équipe du *Devoir* qui accompagnera vos petits-déjeuners tout au long de l'année.

A la section générale, Marie-Andrée Chouinard poursuit son affectation au secteur de l'éducation, Jeanne Corriveau aux affaires urbaines, Louis-Gilles Francœur à l'environnement, Pauline Gravel aux sciences, Clairandré Cauchy et Fabien Deglise à l'information générale, Louise-Maude Rioux Soucy à la santé (en remplacement d'Isabelle Paré) et Brian Myles à la justice et autres faits de société. Jean Dion est chroniqueur aux sports et aux pages *Perspectives* du samedi. Quant à Gérard Dallaire, il est adjoint au directeur de l'information et responsable du pupitre général.

Les pages culturelles sont sous la responsabilité de Stéphane Baillargeon (reportage), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (littérature, en remplacement de Caroline Montpetit), Paul Cauchon (médias) et Michel Bélair (théâtre et coordination du cahier hebdomadaire *Culture*). Julie Carpentier est pupitreuse pour l'édition quotidienne, une tâche qui revient à Paul Bennett pour les cahiers *Livres* et *Culture* du week-end. La section culture est dirigée par Jean-François Nadeau.

Gérard Bérubé anime l'équipe de journalistes économiques du *Devoir*, composée des reporters Eric Desrosiers, Claude Turcotte et François Desjardins ainsi que de la pupitreuse Dominique Remy.

Le secteur international est coordonné par

Guy Taillefer, qui intervient aussi, sur une base ponctuelle, à titre d'éditorialiste et de chef de pupitre. Claude Lévesque est reporter et pupitreur, et Serge Truffaut, éditorialiste. Jean-Pierre Legault occupe le poste de pupitreur à la section internationale et coordonne la section des actualités du cahier *Perspectives* publié dans l'édition du week-end.

A Québec, Antoine Robitaille a récemment été nommé correspondant parlementaire aux côtés de Robert Dutrisac pendant qu'à Ottawa, Manon Cornélius (en congé d'études) est remplacée par Alec Castonguay aux côtés d'Hélène Buzzetti. A Montréal, Kathleen Lévesque et le chroniqueur Michel David assurent la couverture des questions de politique nationale. Christian Rioux est le collaborateur régulier du *Devoir* à Paris.

Diane Précourt coordonne les pages des cahiers *Week-end* (le vendredi) et *Samedi*, l'entrevue du lundi et la présentation de certaines pages du cahier *Perspectives*. Elle est secondée, en semaine, par Philippe Papineau, qui occupe aussi le pupitre à titre de surnuméraire le dimanche en compagnie de Louise-Maude Rioux Soucy (à l'international) et de Paul Bennett (au général).

L'éditorialiste Josée Boileau est responsable des pages *Idees* et *Agora* alors que Michel Garneau nous fait rire quotidiennement par ses caricatures qui tranchent dans le vif.

Le site Internet du *Devoir* est animé par Benoit Munger, qui assume aussi la coordination et le pupitre de la page *Convergence* du lundi. Les assistants à la mise en ligne quotidienne du journal sont Laurence Clavel et Jean-Guillaume Dumont.

Les réviseurs permanents du *Devoir* sont Martin Duclos, Christine Dumazet et Michèle Malenfant. Ils sont secondés par une équipe de relecteurs surnuméraires formée de Léo Guimont, Serge Paquin, Laurence Clavel et Marguerite Kumor.

Le centre de documentation du *Devoir* à Montréal est coordonné par Gilles Paré. Manon Derome voit à l'archivage photo. A Québec, le documentaliste Serge Laplante assiste les journalistes en poste dans leurs recherches, une fonction qui revient à Rachel Rochefort au bureau d'Ottawa.

La programmation et la coordination des cahiers thématiques spéciaux du *Devoir* revient à Normand Thériault et leur mise en pages à Paul Bennett.

La direction artistique du *Devoir* est assurée par Christian Tiffet. Les photographes permanents sont Jacques Grenier et Jacques Nadeau. Pierre Beaulieu et Louis Lapierre sont les deux chefs de pupitre, sous la supervision du directeur de l'information, Jules Richer.

L'équipe permanente du journal ne pourrait suffire à assurer une couverture complète des événements; c'est pourquoi nous ne saurions passer sous silence le travail exceptionnel de nos collaborateurs, dont la plume constitue un des principaux atouts de ce journal. Profitons de cette présentation pour remercier une fois encore ces fidèles amis du *Devoir*, le seul quotidien indépendant du Québec.

Jean-Robert Sansfaçon
Rédacteur en chef

IDÉES

Pourquoi le choix électronique est un mauvais choix

MARC-ANTOINE RUEL
Ingénieur, Québec

Je dois avouer que j'ai été stupéfait lorsque j'ai su que je devrais voter sur un terminal électronique, lors des élections municipales. J'utilise énormément l'informatique dans mon travail et dans la vie de tous les jours et je suis attentivement l'évolution de l'utilisation de celle-ci dans notre société. J'ai compris ce jour-là que l'intégration de la technologie dans nos vies avait été trop loin.

Les arguments invoqués sur le site Web de la compagnie PG Elections sont entre autres «une meilleure fluidité des électeurs dans les bureaux de vote, la rapidité à obtenir les résultats du scrutin». À cela je répondrais que, même lors des référendums ou des élections provinciales ou fédérales, où des millions d'électeurs exercent leur droit de vote avec un bulletin papier, les résultats sont toujours connus le lendemain matin dans le pire des cas. De plus, les personnes attirées à chaque urne n'ont pas à acquérir les connaissances nécessaires pour utiliser les différentes composantes du matériel électronique.

Finalement, un morceau de papier et une boîte de carton ne peuvent jamais cesser de fonctionner, comparativement à un quelconque matériel électrique ou électronique; d'autant plus qu'un seul terminal était disponible à mon bureau de vote.

Fiabilité qui ne peut être vérifiée

Un appareil électronique, quel qu'il soit, est au moins partiellement une boîte noire. Il n'est jamais possible de vérifier la fiabilité de toutes les composantes utilisées dans le système.

J'ai pu observer que toutes les communications du système des vérificateurs étaient basées sur un réseau sans fil et passaient par Internet. Pour quiconque est à l'affût des technologies, il lui sera relativement aisé d'intercepter ou de prendre le contrôle d'un réseau sans fil, c'est-à-dire de rediriger les communications vers un serveur malicieux.

D'autant plus quand tous les bureaux de vote utilisent le même système: faire une brèche dans un des bureaux de vote signifie la capacité de faire une brèche dans tous les bureaux de votes. N'oublions pas qu'il n'y avait qu'un seul serveur central. Une personne qui contrôle ce serveur contrôle les bulletins de votes de 2,8 millions d'électeurs.

Avec un bulletin papier, il y a toujours une trace de chaque vote, et un observateur indépendant peut faire une vérification sans avoir recours à un logiciel. Pour obtenir un tel niveau de confiance, il faut absolument une vérification par une firme indépendante et compétente. Détenir une certification «Gold» de



Un appareil électronique, quel qu'il soit, est au moins partiellement une boîte noire. Il n'est jamais possible de vérifier la fiabilité de toutes les composantes utilisées dans le système.

Microsoft ne change rien, à part signifier à un attaquant éventuel le type de système auquel il a affaire. Cette certification n'est qu'un accord commercial.

Des ratés se sont produits sur le serveur central informatique où toutes les données de toutes les élections convergeaient. Il ne faut jamais oublier que celui qui a le contrôle de ce serveur peut modifier les résultats comme bon lui semble sans aucune trace. Rien n'est plus sans équivoque que du papier.

Je considère que le Directeur général des élec-

tions n'aurait pas dû permettre ce genre de disposition. Bien que les élections municipales soient souvent considérées comme mineures, je ne crois pas que des élections doivent être bâclées: 99,9 % d'efficacité d'un système informatique n'égalent pas 99,9 % d'efficacité d'humains dévoués à la transparence.

Qu'une «vaste majorité» [de résultats soient] entrés comme prévu n'est pas suffisant. Je ne veux pas que des quartiers soient oubliés ou comptés en double. Ce n'est pas ce que je considère comme un système «éprouvé».



Michel Venne

La médecine à deux vitesses n'est pas un droit

Le gouvernement a l'intention de permettre aux Québécois de souscrire une assurance maladie privée couvrant les services médicaux et hospitaliers déjà offerts gratuitement par le régime public. Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, publiera en décembre un document de consultation à ce sujet.

Jusqu'à présent, la loi interdit la souscription d'une assurance privée. En juin, dans un jugement divisé (4 juges contre 3), la Cour suprême du Canada a invalidé ces dispositions législatives. Selon les juges majoritaires, la prohibition de souscrire une assurance privée est une atteinte au droit à la vie et à la sécurité qui est injustifiable dans une société libre et démocratique.

Nous ne connaissons pas le contenu détaillé de la proposition de M. Couillard. Cependant, en se conformant à la lettre du jugement, le gouvernement libéral de Québec renierait ses propres engagements. Dans son document d'orientation intitulé *Briller parmi les meilleurs*, il affirme que le recours au secteur privé dans le domaine de la santé se ferait «dans le cadre d'un financement public et dans le respect de l'égalité des Québécois devant la maladie».

L'ouverture à l'assurance privée pour couvrir les services qui constituent le cœur du système de santé (les actes médicaux et les soins hospitaliers) est le contraire du financement public. Par définition, une assurance privée est payée par les souscripteurs directement de leur poche et non par l'entremise de l'impôt. De plus, on sait par expérience, ici et ailleurs, qu'une forte proportion de la population n'a pas les moyens financiers de souscrire une assurance privée. C'est déjà le cas ici pour les assurances complémentaires (soins dentaires, psychothérapie, soins à domicile, etc.). C'est déjà comme ça ailleurs dans le monde où l'assurance privée est autorisée pour les services médicaux. Les pauvres et la classe moyenne à revenus modestes n'ont pas d'assurance privée.

En se conformant à la lettre du jugement, le ministre favorise un recours accru au financement privé et l'élargissement des inégalités d'accès aux soins en fonction du revenu.

Non seulement Québec renierait un engagement, mais il ferait volte-face par rapport à la position défendue devant les tribunaux dans cette affaire. Le Procureur général du Québec a en effet soutenu devant les juges que la prohibition de l'assurance privée était nécessaire pour préserver l'intégrité du système public. Le gouvernement craint que l'existence de ce secteur parallèle n'attire médecins et personnel soignant et affaiblisse la capacité du secteur public d'offrir, à tous sans distinction, des services de qualité partout sur le territoire.

Le Québec adhère de plus au principe selon lequel l'accès à un service de santé doit être déterminé par le besoin et non par la capacité de payer d'une personne.

S'il accepte les conclusions de l'arrêt Chaoulli, le ministre devra nous dire pourquoi ce que Québec présentait comme nécessaire il y a moins de six mois ne le serait plus parce que quatre juges ont décidé autrement.

M. Couillard souhaite que son document de consultation fasse l'objet d'un large débat. Excellente nouvelle. Pour qu'un réel débat ait lieu, il faut cependant que la conclusion ne soit pas imposée d'avance. M. Couillard donne à penser que le seul débat qui puisse avoir lieu porte sur les modalités de l'assurance privée et non sur le bien-fondé d'une telle ouverture.

Il cite par exemple la Cour suprême et brandit à la face de ses opposants qu'on ne peut pas «faire fi de la charte [des droits et libertés] et du droit à la vie».

Il a raison: le droit à la vie est fondamental. Mais est-ce bien de cela qu'il s'agit? Certes, quatre juges de la Cour suprême ont soutenu que l'impossibilité pour les Québécois de souscrire une assurance privée pour les soins médicaux menaçait le droit à la vie. Mais trois autres juges de la même cour n'ont pas adhéré à ce point de vue. Et avant eux, un juge de la Cour supérieure et trois juges de la Cour d'appel avaient rejeté les prétentions du médecin et du patient qui ont porté la cause dans l'arène judiciaire. Au total, sur cette question, 11 juges se sont prononcés. La majorité, sept contre quatre, a refusé d'imposer un changement de loi renvoyant la responsabilité au pouvoir politique.

Les quatre juges majoritaires de la Cour suprême ont concédé que ce qui était en cause ici n'était pas le droit constitutionnel à une assurance privée. Ce qui est en cause, c'est la possibilité d'avoir accès à des soins dans un délai raisonnable. Le long jugement met en lumière le risque que fait porter aux patients les délais d'attente dans le système public. Le droit à la vie n'est pas menacé par la prohibition de l'assurance privée mais par les délais d'attente.

Pour régler le problème, la juge Deschamps affirme d'ailleurs, au nom de la majorité, que le gouvernement a «le choix des moyens, mais il n'a pas celui de ne pas réagir». Nous sommes donc devant un débat sur les moyens pour réduire les délais d'attente, et ce débat est politique. Le ministre ne peut pas se cacher derrière les juges.

Appliquer à la lettre l'arrêt Chaoulli (et donc permettre la souscription d'une assurance privée) reviendrait à reconnaître un «droit constitutionnel à un système de santé à deux vitesses», pour reprendre les mots des juges dissidents Binnie et LeBel de la Cour suprême du Canada. Or un tel droit n'existe pas dans la Constitution canadienne.

Le débat qui vient sur cette question est très important. Nous y reviendrons.

michel.venne@inn.qc.ca

Réactions de Chrétien et Pelletier au Rapport Gomery

Le grand cirque des irresponsables

YVES BOISVERT

Professeur en éthique et gouvernance, École nationale d'administration publique

Après avoir pris un peu de recul, afin de lire le Rapport Gomery et d'analyser les réactions qui ont suivi son dépôt, il me semble important de dénoncer le lamentable spectacle que MM. Jean Chrétien et Jean Pelletier nous ont donné à sa sortie. [...]

Dans le sillon déjà tracé par M. Gagliano, MM. Chrétien et Pelletier refusent de reconnaître la part de la responsabilité politique qui leur incombe dans cette triste histoire qui a pris les allures d'une dérive systémique. Pourtant, le juge a fait très attention pour ne pas faire porter toute la responsabilité des différents types d'inconduites sur les épaules d'une seule personne ou d'un groupe unique de personnes. Une analyse du rapport nous permet de comprendre que le nombre de personnes blâmées pour avoir eu des comportements inappropriés, illégaux ou contraires à l'éthique est important. [...]

Ainsi, MM. Chrétien et Pelletier ont beau vouloir jouer le rôle de boucs émissaires d'un jugement injuste [...], le simple blâme qu'on leur demande d'accepter (et à M. Gagliano dans une moindre mesure) est celui d'avoir été les responsables gouvernementaux de cette grande dérive politico-administrative qui a tant sali la réputation de nos élus, des agents publics fédéraux et de nos institutions publiques.

On leur reproche d'avoir été les concepteurs et les architectes d'un programme nébuleux prioritaire, masqué par le voile du secret, et d'avoir mis en place une structure de direction de ce programme qui caracolait à partir d'une chaîne de commandement particulière, voire atypique. Cette dernière liait directement la politique à un cadre intermédiaire de la fonction publique fédérale et neutralisait par le fait même tous les mécanismes usuels de contrôle, de vérification, de responsabilité et de reddition de comptes de ce dit fonctionnaire.

Fire, nos deux hommes n'ont pas tenu nécessaire d'informer le Parlement de leurs décisions et de leurs actions. Est-ce abusif de rappeler à ces messieurs que, malgré leur fantasme monarchique et leur attitude autoritaire, nous étions toujours dans un régime démocratique et que le Parlement était souverain?

Explication fallacieuse

Le juge s'insurge contre le fait que c'est justement cette façon de faire anormale qui a fait du fonctionnaire Guité un intouchable dans son ministère, qui a travaillé «à sa guise, sans respecter le processus compétitif». Cette structure lui a permis de développer des méthodes de travail et des façons de faire plus que douteuses (donner des contrats à des amis intimes, fermer les yeux sur les surfacturations, planifier une retraite dorée, etc.), et ce, en toute impunité.

Pour gérer ce programme exceptionnel, MM. Chrétien et Pelletier avait donc volontairement mis K.O. la

sacro-sainte «responsabilité ministérielle usuelle» qui repose sur les épaules du ministre et qui nécessite toute la vigilance du sous-ministre. Le juge Gomery précise que «le programme était dirigé à partir du CPM [cabinet du premier ministre] sous la supervision de M. Pelletier à qui le premier ministre avait spécifiquement confié cette responsabilité. M. Pelletier était donc investi, à toutes fins utiles, du rôle, des fonctions et des responsabilités d'un ministre chargé de mettre en œuvre un programme dans un ministère». [...]

Comment accepter l'argumentation fallacieuse de M. Pelletier et de son avocat lorsqu'ils affirment qu'il n'y aurait pas eu de dérapage si les autorités du ministère et les autres dispositifs gouvernementaux avaient assumé leurs fonctions de contrôle et de surveillance. En effet, on a appris au cours des dernières années, notamment pendant les audiences de la commission et devant le comité parlementaire des Comptes publics, que tous ceux et celles qui ont exigé des comptes à M. Guité ou qui ont refusé de collaborer à son système ont été tassés, réprimandés ou carrément congédiés.

On sait aujourd'hui que la ministre Marleau a perdu son poste de ministre à TPSGC justement parce qu'elle a eu le malheur de vouloir remettre M. Guité au pas en lui demandant des comptes. Elle a donc perdu son poste parce qu'elle a voulu redonner un minimum de sens à ce principe sacré de notre démocratie qu'est la responsabilité ministérielle...

Le sous-ministre adjoint Stobbe, supérieur hiérarchique de Guité, s'est fait dire que ses interventions auprès de ce dernier et la supervision qu'il voulait lui imposer n'étaient pas «appréciées» par le politique et qu'il était préférable «qu'il s'abstienne d'intervenir...». Un fonctionnaire de l'équipe de Guité qui a eu le malheur de demander une vérification de la gestion du programme qu'il trouvait irrégulière, a été congédié. Le juge Gomery interprète le congédiement de la façon suivante: on peut supposer que M. Guité «ne souhaitait pas que quelqu'un comme M. Cutler, qui tenait à ce que l'on respecte les règles, puisse lui faire obstacle ou le ralentir dans sa façon de traiter les dossiers des commandites».

Voilà bien le résultat de cette nouvelle structure atypique: il fallait contrôler et éliminer, ceux et celles qui voulaient contrôler et surveiller les agissements de M. Guité et de son équipe. La rhétorique de M. Pelletier ne peut donc qu'être interprétée comme intellectuellement malhonnête.

Responsabilité acceptée

Selon le raisonnement du juge Gomery, M. Chrétien ne peut aujourd'hui se décharger complètement de sa responsabilité puisqu'il avait été prévenu, dès le 18 décembre 1996, par la greffière du Conseil privé, Mme Jocelyne Bourgon, qu'en choisissant la voie

de la centralisation décisionnelle dans son cabinet, le «premier ministre s'est chargé d'une très lourde responsabilité». M. Chrétien n'a pas écouté les conseils de la grande responsable de la fonction publique et il maintenu sa décision de faire de M. Pelletier le ministre clandestin du programme des commandites.

Pour le juge Gomery, le premier ministre savait parfaitement ce qu'il faisait, car son allié M. Pelletier s'est fait un devoir de préciser devant la commission «que M. Chrétien comprenait parfaitement ses responsabilités et son obligation de rendre compte, qu'il a choisi de les conserver et qu'il est devenu redevable de la façon dont les fonds auxquels TPSGC a eu accès en son nom ont été dépensés ou gaspillés».

Si l'on connaît si bien ses responsabilités, pourquoi conteste-t-il aujourd'hui le blâme qui lui est fait? Cette culture de la clandestinité ne s'arrête pas là, et c'est justement pourquoi MM. Chrétien et Pelletier sont si nerveux. Si le juge ne peut pas aller plus loin dans ses accusations, faute de preuve, il soulève des questions de fond à partir de certains de ces reproches polis, trop polis diront certains, sur le laxisme et la négligence (volontaire ou involontaire) de M. Pelletier.

Selon le juge, il ne s'est pas acquitté de la responsabilité normale qui aurait dû découler des fonctions particulières que M. Chrétien venait de lui confier — ministre clandestin du Programme des commandites — «puisque il n'a pas donné d'instructions satisfaisantes aux subalternes de TPSGC auxquels il délègue la tâche d'administrer ce nouveau programme». Pour le juge, c'est justement ce refus de rendre officielles les règles particulières qui est à la base de la dérive de ce programme et qui a engendré la cascade d'inconduites des différents intervenants.

Une chose est cependant certaine: en refusant de reconnaître les responsabilités minimales qui leur incombent, MM. Pelletier et Chrétien se déshonorent et ils ne font qu'alimenter le cynisme ambiant et la perte de confiance de la population à l'égard du milieu politique. Plutôt que de les rendre plus sympathiques aux yeux de la population, qui affectionne pourtant souvent les victimes, le déni actuel ne fait que confirmer que ces acteurs politiques n'ont jamais été sensibles à la dimension éthique.

Ils auront beau nous dire qu'ils marquent l'histoire politique canadienne pour avoir mis en place une infrastructure en éthique gouvernementale, nous pourrions leur répliquer que les nouvelles études démontrent de plus en plus que cette dernière n'avait rien de fonctionnelle et, pour reprendre les facteurs prioritaires de succès de la démarche éthique telle que proposé par l'OCDE, il leur a toujours été impossible de fournir le plus important, soit l'exemplarité éthique des représentants politiques.

Le déni de MM. Chrétien et Pelletier ne fait que confirmer qu'ils n'ont jamais été sensibles à la dimension éthique

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Félien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commun Internet) Isabelle Paire (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsables des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs), Renée Léo Guimont et Serge Paquin (relucteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédéric Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraire); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti, Manon Cornélius et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Durrain (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Marie-Hélène Alarie (secrétaires à la rédaction); Marilyne Hamelin, Alexandre Shields (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochette (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avri, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Arnelie Malais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Marlene Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Michels, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemtis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL Linda Thériault (responsable services à la clientèle, distribution et tirage), Alexandre Gaudreau (responsable de la promotion et de la sollicitation), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Chloé Lefleur, Claudette Béliveau (adiointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

LES ACTUALITÉS

ÉLECTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

Le chef du NPD, Jack Layton, reconnaissait hier la teneur inusitée de cette proposition, que tous les chefs de l'opposition ont qualifiée de «compromis du bon sens» pour éviter une campagne électorale durant les fêtes. «Pour la première fois de l'histoire, c'est le Parlement qui décidera du déclenchement des élections», a soutenu M. Layton lors de son point de presse, quelques minutes après celui de M. Harper et tout juste avant la réaction de M. Duceppe.

Pour les trois chefs de l'opposition, qui ont trouvé cette idée après deux heures trente de négociations hier à Ottawa, ce n'est pas au gouvernement de choisir quand aura lieu l'élection, puisque les libéraux «n'ont plus l'autorité morale pour gouverner», ont-ils tous les trois soutenu.

Mais il fallait au moins tenter de trouver un compromis en raison du calendrier parlementaire, qui impose une campagne électorale durant la période de Noël et du jour de l'an si l'opposition défait rapidement le gouvernement, d'où cette idée de tendre la main une dernière fois aux libéraux fédéraux, a expliqué Stephen Harper.

Le plan du Parti conservateur, du Bloc québécois et du NPD est le suivant: demain, les néo-dé-

mocrates prendront la journée d'opposition initialement destinée aux conservateurs. Ils soumettront alors une motion qui demande au gouvernement de déclencher des élections au tout début du mois de janvier. Pour que ce scénario voie le jour, les libéraux devront accepter de s'exécuter, s'engager publiquement à le faire et mettre le tout par écrit.

Si les libéraux refusent, ce qui semble le cas, les conservateurs utiliseront leur journée d'opposition prévue le mardi 22 novembre pour défier le gouvernement, ce qui aurait pour effet de dissoudre le Parlement dans les jours suivants et entraînerait probablement un scrutin le 9 ou le 16 janvier, selon les souhaits des partis d'opposition. «Pour que le vote n'ait pas lieu trop près de Noël, je pense que la campagne devrait durer un peu plus longtemps que le minimum de 36 jours», a affirmé Stephen Harper.

Mais n'est-ce pas de la poudre aux yeux, cette proposition au gouvernement, puisque Paul Martin a déclaré la semaine dernière qu'il ne voulait pas déclencher des élections en janvier? «C'est clair que si le gouvernement préfère l'option d'être défait pas un vote de censure, nous allons le défier de cette façon», a répliqué Stephen Harper.

L'opposition juge toutefois que Paul Martin devrait sérieusement considérer leur proposition avant de la rejeter. «Nous offrons aux libéraux de nous rejoindre dans ce compromis du bon sens pour qu'il y ait une élection en janvier et donc qu'il n'y ait

pas de campagne pendant la période des fêtes, a déclaré Jack Layton, qui avait soumis la semaine dernière une idée similaire à celle dévoilée hier. Si le gouvernement veut vraiment aider les gens avec les projets de loi qui sont encore en suspens, comme celui sur l'énergie, ou encore aider les autochtones lors du sommet qui doit avoir lieu dans deux semaines, il a la chance de le faire.»

Pour le chef du Bloc, les libéraux «sont pris à leur propre piège» puisqu'il croit avoir trouvé «la bonne proposition pour les citoyens». «Nous formons [l'opposition] la majorité au Parlement et, avec ça, les libéraux ne peuvent pas se défilés», a-t-il dit. Mais pourquoi des élections en janvier, alors que le premier ministre a promis d'en déclencher deux mois plus tard? «Si c'est si peu différent de ce qu'il propose, j'imagine qu'il n'en fera pas un drame et qu'il va accepter», a soutenu Gilles Duceppe.

Le chef bloquiste convient que si les libéraux refusent et que le pays est plongé en élections durant la période des fêtes, une première historique, la situation serait «complètement folle». «Mais ce serait la faute à Paul Martin, il n'a qu'à accepter notre proposition et les gens pourront manger leurs dinde tranquilles, comme Martin l'a demandé», a affirmé M. Duceppe.

Il reste toutefois une légère marge de manœuvre au gouvernement, qui pourrait dès ce matin décider de repousser les journées d'opposition à la fin du calendrier parlementaire, comme c'est son

droit. Le plan des trois chefs de l'opposition serait donc retardé de quelques jours, voire deux semaines. Mais puisque le gouvernement a l'obligation d'accorder toutes les journées d'opposition (soit autant de chance de défier le gouvernement) avant le 8 décembre, le PC, le Bloc et le NPD auront, de toute manière, la possibilité de torpiller les libéraux avant l'ajournement de la Chambre des communes prévu le 16 décembre.

Les libéraux, eux, sont déjà en mode électoral. Le gouvernement profitera de la mise à jour économique annuelle qui aura lieu aujourd'hui pour promettre des baisses d'impôt et des investissements dans plusieurs secteurs, dont la recherche et développement et la formation de la main-d'œuvre. Les libéraux veulent des armes économiques pour affronter la grogne du rapport Gomery en campagne électorale.

Et selon les récents sondages, les libéraux pourraient bien en avoir besoin, puisque leur confortable avance dans les intentions de votes a fondu depuis deux semaines. Des coups de sonde Ekos-Toronto Star-La Presse et Decima Research sont venus confirmer les chiffres en fin de semaine. Le PLC est donc en tête par seulement cinq points (33 %) sur le Parti conservateur (28 %), alors que le NPD a augmenté ses appuis depuis qu'il a pris ses distances des libéraux (21 %).

Le Devoir

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

Il s'agissait de la dernière question de la session, et M. Henriquez admet avoir eu peur de la poser. «Je suis un petit peu mal à l'aise de vous poser cette question-là, mais je suis sûr que je ne suis pas le seul à me la poser», avait-il dit en commençant sous les applaudissements timides de quelques militants. Loin de s'excuser, Paul Martin a expliqué qu'il avait «une responsabilité à l'égard [du parti]». «Je pense que le Parti libéral a un énorme rôle à jouer au Canada et aussi au Québec. Et la seule façon que nous puissions jouer ce rôle, c'est si l'intégrité du parti est très claire et qu'il n'y a pas d'équivoque, pas de questions. Alors j'ai agi. Il fallait agir.»

Outre cet épisode, le congrès de l'aile québécoise du PLC de trois jours s'est déroulé comme si le rapport Gomery sur le scandale des commandites n'avait jamais existé. Dans son discours de clôture hier, Paul Martin a préféré livrer les grandes lignes de ce que seront ses thèmes de campagne. Il y aura deux campagnes, a-t-il rappelé: une au Québec contre le Bloc québécois et une autre dans le reste du pays contre Stephen Harper.

«Au Québec, l'élection sera bien différente. On le sait, nous affronterons le Bloc, un parti figé sur le passé condamné à l'opposition. Un parti qui n'a qu'une seule chose en tête: nous faire revivre un référendum, diviser à nouveau les familles québécoises et faire la séparation. [...] La séparation du Québec, c'est le rejet du Canada et je dis que les Québécois ne rejettent jamais le Canada!» Il a ajouté, après une longue ovation: «Certains diront vouloir bâtir leur propre pays. Je leur dis que les Québécois ont bâti le Canada. C'est notre pays.»

M. Martin s'est lancé dans une longue tirade passionnée contre la séparation du Québec et cette idée répandue par le Bloc que la province a besoin d'être protégée contre les assauts du gouvernement fédéral.

«Le Bloc prétend défendre le Québec, mais le défendre contre qui exactement? Contre une économie forte? Contre de bons emplois? Une bonne qualité de vie? Avez-vous besoin qu'on vous défende contre cela? Contre des villes plus dynamiques, et des acquis sociaux solides? Allons-nous sacrifier tout cela pour que Gilles Duceppe réalise son rêve et devienne chef de l'état-major de l'armée québécoise?»

Le chef libéral a ainsi annoncé que l'armée québécoise, dont le Bloc québécois a osé discuter en congrès il y a deux semaines, deviendrait une munition électorale libérale pour détourner du Bloc les Québécois, plutôt tièdes devant la chose militaire.

D'autres conditions gagnantes

Paul Martin n'est pas le seul à s'en être pris au Bloc, qui trône dans les sondages à 53 % (contre 25 % pour le Parti libéral). Son ministre Pierre Pettigrew a lui aussi attaqué de façon virulente Gilles Duceppe, le soupçonnant d'appuyer Stephen Harper dans sa tentative de renverser le gouvernement afin de jouer au martyr. «Ce que veut Gilles Duceppe, c'est qu'il n'y ait aucun ministre québécois dans le gouvernement à Ottawa. Il veut un gouvernement conservateur pour justement rassembler certaines conditions gagnantes.» «Ça va faire son affaire de dire "Nous sommes des étrangers dans le Canada"».

Quant aux résolutions traditionnellement adoptées dans les congrès politiques, la plupart ont été adoptées sans de débat préalable. C'est ainsi que la fameuse résolution de Jonquière-Alma, qui laissait planer le spectre du défunt programme des commandites, aura été amputée par son proposeur de son passage le plus controversé qui demandait «que le gouvernement mette en place un programme de promotion favorisant l'unité canadienne». Elle a été adoptée sans débat une fois ainsi modifiée.

Par ailleurs, les militants ont voté en faveur d'une motion condamnant de manière générale la nouvelle orientation commerciale de la télévision de Radio-Canada et, à titre d'exemple, la diffusion des commentaires à saveur raciste de «doc» Mailloux à l'émission *Tout le monde en parle*. Même le ministre Jean Lapierre a voté en faveur, au grand dam de sa collègue du cabinet Liza Frulani qui a mis en garde contre toute tentative de gouvernement de s'ingérer dans la programmation de la télévision. «Je suis mal à l'aise avec la résolution. Nous avons une télévision publique, pas une télévision d'État.»

Enfin, les libéraux ont adopté par une mince majorité une résolution stipulant que l'interdiction de l'assurance privée en matière de santé n'avait pas sa préservation le système public. Elle demandait donc au gouvernement de laisser plus de place au privé et de «considérer d'autres moyens que la prohibition de l'assurance privée pour sauvegarder le système public».

Le Devoir

PQ

SUITE DE LA PAGE 1

Depuis 8h hier matin et jusqu'à 17h demain soir, les membres du PQ peuvent voter en utilisant l'une des 1000 lignes téléphoniques mises à leur disposition. Les électeurs doivent indiquer, par ordre de préférence, leurs choix parmi les huit candidats. Si aucun d'eux n'obtient 50 % + 1 des suffrages au premier tour, un second décompte est prévu en répartissant les voix des candidats ayant obtenu moins de 15 % des votes. Le nom du vainqueur sera connu demain soir lors d'un rassemblement au Centre de foires de Québec.

Les deux principaux candidats à la direction, Pauline Marois et André Boisclair, ont profité de cette fin de campagne pour effectuer une tournée éclair dans plusieurs régions du Québec.

Après un saut en Outaouais et dans les Laurentides samedi, André Boisclair était de passage hier en Mauricie et en Estrie. Aujourd'hui, l'aspirant chef ira courtoiser les militants de Québec et du Bas-Saint-Laurent. «L'opération "sortie de vote" bat son plein», a confié hier au *Devoir* M. Boisclair en route vers Granby pour un autre bain de foule. «L'accueil et le travail des bénévoles sur le terrain est fantastique, tout le monde est à pied d'œuvre et a les yeux rivés sur le 15 novembre», a-t-il dit.

Interrogé sur ses chances de remporter le scrutin demain soir, M. Boisclair tempère son enthousiasme et soutient que «même si les choses se déroulent bien, on est loin du compte». «Pour le moment, je me concentre sur le vote, et mon premier objectif est que le parti sorte plus uni que jamais de cette course», ajoute-t-il. Le quotidien *La Presse* rapportait hier que l'organisation d'André Boisclair, confiante de remporter la victoire, avait déjà commencé à planifier les lendemains de l'élection au PQ. Selon cette source, le directeur du bureau de relations publiques montréalais National, Daniel Audet, a quitté ses fonctions afin de se rendre «plus disponible» pour l'équipe de M. Boisclair.

M. Audet a été chef de cabinet de Bernard Landry quand le PQ a pris le pouvoir avec Jacques Parizeau en 1994. Il a aussi été délégué général du Québec à Londres sous l'administration de Lucien Bouchard. Depuis juin dernier, Daniel Audet était déjà parmi les principaux conseillers d'André Boisclair, dans la course à la direction.

Pauline Marois a pour sa part rencontré des militants en Estrie. Samedi soir, elle a lancé devant quelque 700 mil-

FAUCHER

SUITE DE LA PAGE 1

Le rôle du metteur en scène est clair pour Martin Faucher. «C'est de vivre et d'interroger la vie sous de multiples aspects. On ne sait plus vivre. On s'est égarés dans des frivolités, comme si on avait perdu le sens de la vie et du beau. Je suis révolté contre mes dirigeants qui ne permettent pas à ma société de se dépasser et de s'élever, qui n'ont pas de point de vue inspirant et visionnaire.»

Selon l'artiste, on gère trop souvent les choses sans art ni imagination; et c'est précisément là, pour lui, que l'art peut exercer une fonction importante par sa façon d'injecter l'imagination dans d'autres secteurs de la société. «L'art et les artistes sont un moteur essentiel au développement harmonieux de la société, à condition qu'ils ne soient pas soumis à la tyrannie du résultat immédiat. Le mystère et le chaos ne sont pas à rejeter, ils font partie de la vie. Les œuvres sont aussi des énigmes qui nous poursuivent, nous hantent, nous stimulent.»

Martin Faucher ne boude pas les arts du divertissement à condition qu'ils n'occupent pas toute la place. Et il ne mâche pas ses mots quant à la télévision publique: «Actuellement, elle est ignoble. La direction de Radio-Canada est en train d'asphyxier le poumon intellectuel de la province. La télé ne devrait pas être un Echos Vedettes dont les cotes d'écoute constituent le standard.»

Comment en sommes-nous arrivés là? Par manque de rigueur, par paresse intellectuelle, par obsession de la rentabilité financière et de la popularité stérile qui renvoie à la consommation immédiate, répond-il. «Il faut être exigeant avec soi-même et avec les œuvres, et pas à n'importe quel prix.»

Un autre aspect a frappé Martin Faucher pendant son séjour sabbatique: l'espace consacré à l'être humain lui a semblé beaucoup plus développé à Paris et à Berlin qu'ici. «Pour que l'humain s'inscrive dans sa ville, il faut mettre au pouvoir l'imagination et l'art de vivre. Il est symptomatique que le TNM ait récemment été agrandi par un restaurant et non par une salle de répétition. Ça me désole. Pendant ce temps, O Vertigo travaille dans une cave, le Conservatoire d'art dramatique loge également dans une cave, et les salles de répétition de Radio-Canada aussi. Nous prendrait-on pour des caves, par hasard? Attend-on d'être en ruine pour réagir?»

Notre baie James culturelle

«Il y a cinq ans, je n'aurais jamais imaginé que Las Vegas deviendrait notre baie James culturelle», remarque Martin Faucher. Et le prochain grand complexe culturel de Montréal sera vraisemblablement un casino! On dirait qu'on a envie

de faire partie de la culture Wal-Mart. Pourtant, je suis en train d'hommes et de femmes qui croient à l'art et qui travaillent pour le simple geste de créer, honnête, intègre. Il ne sont pas reconnus et, pourtant, ils restent dignes dans une société irresponsable.»

L'art est un secteur vital, mais les communautés canadienne et québécoise ne le reconnaissent pas, selon lui: «Les budgets des différents conseils des arts sont une honte. Ils correspondent aux besoins d'il y a 30 ans. Les artistes font un travail secret, sans garantie, il faut accepter que certains ne trouvent jamais.» Selon lui, le système actuel de subventions est un cercle vicieux qui ne permet pas à l'artiste de s'inscrire dans un courant contemporain mondial.

«Les décisions des politiciens ne sont pas branchées sur l'avenir, mais sur l'immédiat, un peu par manque de formation. Ils ont un savoir-faire technique, mais il leur manque une culture de vie, une culture générale.»

Il fustige la place démesurée qu'on accorde à l'économie: «Est-elle le seul moteur? Est-ce qu'on s'épanouit seulement en s'enrichissant et en devenant un réseau économique? L'économie aveugle nous empêche dorénavant de bien vivre. L'art est là pour nous rappeler que la vie est belle. Je me demande qui peut nous redonner le sens d'une intelligence collective, qui peut nous rappeler qu'on est unis et qu'on partage, que cela nous concerne tous et toutes.»

Trop de candidats

En marge de la tenue de ce scrutin, Bernard Landry a déclaré que la campagne à sa succession avait peut-être été un peu trop longue, ce qui a donné lieu à certains «petits» dérapages «qui ont été dénoncés avec raison par [sa] successeuse Louise Harel».

«Les affrontements politiques ne sont pas toujours esthétiques, ne sont pas toujours élégants. L'important est que la démocratie joue et que la meilleure personne prenne sa succession», a dit l'ancien premier ministre en entrevue à NTR.

Il a de plus regretté le nombre de candidats qui se sont lancés dans la course. «C'était leur droit [...] mais plus il y a de candidats, moins il y a de temps de parole pour les candidats principaux.»

Celui qui est demeuré à l'écart de la campagne refuse toujours de dévoiler son choix. «Je ne veux pas abuser de mon influence d'ancien chef, et j'ai des amis fidèles et partisans dans à peu près tous les camps. De plus, je ne veux pas introduire un élément de discorde», a expliqué M. Landry qui n'écartera pas la possibilité de jouer un rôle politique au cours des prochaines années. «Je serai disponible pour l'avenir du Québec. L'indépendance nationale du Québec est le combat de ma vie. Ce n'est pas parce que je ne suis plus chef du Parti québécois que je vais arrêter de le mener où le besoin se fera sentir.»

Le Devoir avec la Presse canadienne

de faire partie de la culture Wal-Mart. Pourtant, je suis en train d'hommes et de femmes qui croient à l'art et qui travaillent pour le simple geste de créer, honnête, intègre. Il ne sont pas reconnus et, pourtant, ils restent dignes dans une société irresponsable.»

L'art est un secteur vital, mais les communautés canadienne et québécoise ne le reconnaissent pas, selon lui: «Les budgets des différents conseils des arts sont une honte. Ils correspondent aux besoins d'il y a 30 ans. Les artistes font un travail secret, sans garantie, il faut accepter que certains ne trouvent jamais.» Selon lui, le système actuel de subventions est un cercle vicieux qui ne permet pas à l'artiste de s'inscrire dans un courant contemporain mondial.

«Les décisions des politiciens ne sont pas branchées sur l'avenir, mais sur l'immédiat, un peu par manque de formation. Ils ont un savoir-faire technique, mais il leur manque une culture de vie, une culture générale.»

Il fustige la place démesurée qu'on accorde à l'économie: «Est-elle le seul moteur? Est-ce qu'on s'épanouit seulement en s'enrichissant et en devenant un réseau économique? L'économie aveugle nous empêche dorénavant de bien vivre. L'art est là pour nous rappeler que la vie est belle. Je me demande qui peut nous redonner le sens d'une intelligence collective, qui peut nous rappeler qu'on est unis et qu'on partage, que cela nous concerne tous et toutes.»

Un espace commun

Martin Faucher fait de la mise en scène depuis l'âge de 27 ans, et son plaisir n'a jamais faibli: «L'art est un espace commun où tout est possible, où on évacue les discours démagogiques, explique-t-il. Il n'est pas qu'une évasion, il est une plongée en soi qui défie les certitudes et qui inquiète, parfois. Se consacrer à l'art, c'est prendre du temps, relever un défi, tenter de jeter un pont entre les époques, se poser des questions en acceptant de ne pas trouver la réponse tout de suite. C'est assumer d'avoir une opinion, un point de vue, c'est trouver comment transformer une expérience intime en une œuvre. J'aime cette recherche qui se traduit en mouvement, en espace, en lumière, en costumes, etc., dans la mise en scène.»

Pendant son mandat de président du Conseil québécois du théâtre, Martin Faucher entend travailler à «redonner sa place à l'artiste pour qu'il puisse vraiment remplir sa fonction unique qui est de fouiller et de s'interroger. Il faudrait, pour cela, que le gouvernement soutienne vraiment les arts. Je ne me suis jamais senti aussi libre que maintenant; j'en vois trop qui ne sont pas. Être libre, c'est chercher, sentir momentanément qu'on a trouvé, puis continuer à chercher.»

En janvier prochain, Martin Faucher mettra en scène *Britannicus* au Théâtre Denise-Pelletier. «La pièce concerne la transmission des valeurs dans un milieu politique corrompu. Elle porte sur le sens de la dignité, un sujet qui m'est cher. Je souhaiterais qu'elle déclenche un questionnement moteur.»

Collaboratrice du Devoir

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de
7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3340